



Programme d'Appui aux PME/PMI  
et à la Maîtrise des Technologies  
d'Information et de Communication (PME II)

# REVUE DE PRESSE

Du 09 au 13 Juin 2013



Programme cofinancé par l'Algérie et l'Union Européenne  
Palais des expositions Pins Maritimes - Mohammadia - Alger  
Tél. : +213 (0) 21 21 00 68 - Fax : +213 (0) 21 21 00 86 - e-mail : [contact@algerie-pme2.dz](mailto:contact@algerie-pme2.dz)  
[www.algerie-pme2.dz](http://www.algerie-pme2.dz)

## SOMMAIRE

<b>Environnement de la PME</b>	
Filiales appartenant au groupe Sider Le spectre de la privatisation définitivement écarté	<b>P4</b>
Durant ces 20 dernières années L'économie algérienne n'a pas connu de profondes transformations	<b>P5</b>
<b>INDUSTRIE NATIONALE</b> Comment se défaire des importations?	<b>P7</b>
L'annonce a été faite hier à Alger La SGP Cabeleq prévoit la réalisation de 11 usines	<b>P8</b>
Ahmed Mokaddem. Expert consultant : «L'administration devrait revoir ses types d'interventions vis-à-vis de la sphère économique»	<b>P10</b>
Santé et environnement : La wilaya d'Oran opte pour «l'industrialisation des déchets»	<b>P13</b>
Les perspectives économiques restent vagues : des bilans à répétition et une relance en attente	<b>P14</b>
Le ministre du Travail l'a révélé hier à Boumerdès 29 walis n'appliquent pas les directives en faveur des micros entreprises	<b>P15</b>
Malgré une facture en baisse : L'Algérie importe toujours davantage de médicaments	<b>P16</b>
Pour un problème d'additif Fervex retiré des pharmacies	<b>P18</b>
<b>PME</b>	
Cevital rachète une grande partie de Michelin Algérie	<b>P19</b>
Il cède ses activités à «Cevital» : «Michelin» ferme son usine en Algérie	<b>P20</b>
<b>TIC</b>	
Les KMS en voie de disparition	<b>P21</b>
MEDEA: Algérie-Poste sous la loupe	<b>P22</b>
Développement spectaculaire des Tic Des technologies sur un nuage !	<b>P24</b>
Nedjma «Jil Internet» l'internet en mobilité pour tous	<b>P25</b>
La 4G pour les plus riches	<b>P26</b>
Huawei va commercialiser des téléphones mobiles en Algérie	<b>P28</b>
Algérie Télécom : Des promesses pour Internet	<b>P30</b>
Les entreprises algériennes se mettent au diapason de la sécurité informatique	<b>P32</b>
Mobilis Signature de conventions avec le mouvement associatif à Illizi	<b>P34</b>
Déjà connu en Algérie sur la partie Networking Huawei intègre le marché des Smartphones	<b>P35</b>
<b>FINANCEMENT</b>	
Crédit à l'économie Une progression de 6,27% au 1er trimestre	<b>P36</b>
Rapport de la Banque d'Algérie Des économistes alertent sur la désorganisation du commerce extérieur	<b>P38</b>
Le financement des micro-entreprises par les banques publiques en attente d'évaluation	<b>P40</b>

## SOMMAIRE *suite ...*

<b>COOPERATION / INTERNATIONAL</b>	
Industrie électrique Huit projets de partenariat en cours	<b>P42</b>
9 ENTREPRISES TURQUES DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION EN PROSPECTION 200 opérateurs algériens au rendez-vous	<b>P43</b>
Après la signature d'un accord de partenariat par HEC-Montréal et MDI-Alger Benabdeslem : "Pour des programmes adaptés à notre marché des compétences"	<b>P45</b>
<b>EVENEMENTS</b>	
ÉQUIPEMENTS POUR HANDICAPÉS Un salon à Alger du 4 au 7 juillet	<b>P47</b>
Industrie Le concours du prix de la qualité ouvert aux entreprises	<b>P48</b>

## ENVIRONNEMENT DES PME

Support	LIBERTE	Date	09 Juin 2013
Titre	<b>Filiales appartenant au groupe Sider</b> <b>Le spectre de la privatisation définitivement écarté</b>		

**A** lors que le schéma de la renationalisation du complexe sidérurgique d'El-Hadjar semble retenu avec une prise de contrôle majoritaire par Sider et donc l'État algérien comme partenaire, les deux actionnaires font face, chacun de son côté, à des coups de boutoir de la part des salariés. Ainsi, le groupe Sider, qui semblait épargné jusqu'ici de la contestation sociale, a eu fort à faire pour désamorcer un mouvement de grève illimitée annoncé comme imminent par les travailleurs des filiales SGS, Hydrosid, Refractal, Hores et Codisid, qui lui appartiennent exclusivement.

Un accord de dernière minute a pu, en effet, être trouvé par rapport aux revendications des 2 400 salariés desdites filiales, qui craignaient de voir celles-ci nationalisées ou de faire les frais d'une compression massive des effectifs. L'accord conclu entre la direction du groupe public Sider et les représentants des travailleurs, lors d'une réunion marathon qui s'est tenue de mercredi à jeudi, écarte donc toutes ces menaces, en assurant non seulement la préservation des emplois et la garantie de la pérennité de l'activité des filiales citées, mais aussi la prise en charge de leurs dettes, tout en engageant la tutelle à réviser leur stratégie de développement.

Une considération toute particulière a été accordée à la société de gardiennage SGS, qui devrait voir son activité assurée à travers la conclusion de contrats "de gré à gré" avec Algérie Télécom, ArcelorMittal Annaba, Arcelor port, Fertial et Ferroviaire. Indiquons que les négociations ont eu lieu en présence de Mahmoud Maghlaoui, président de la société de gestion des participations Transolb, Hasnaoui Chiboub, président du conseil d'administration de Sider, Ahmed Belabbès, directeur général du groupe et le député Smaïn Kouadria, agissant en qualité de représentant personnel du secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi-Saïd, lesquels ont fait le déplacement depuis Alger devant la gravité de la situation qui a prévalu à Sider.

ALLIA Ahmed

Support	LIBERTE	Date	09 Juin 2013
Titre	<b>Durant ces 20 dernières années L'économie algérienne n'a pas connu de profondes transformations</b>		

*Doing Business classe l'Algérie au 152e rang sur 185 pays (contre 150e sur 183 pays dans le rapport 2012), en recul par rapport à 2012.*



« **L**'économie algérienne n'a pas connu de profondes transformations économiques durant ces 20 dernières années, comme l'atteste l'évolution de la contribution des différents secteurs à la formation du PIB, mais s'inscrit plutôt dans une évolution lente où le poids du pétrole devrait se réduire progressivement, accompagné d'un passage contrôlé vers une économie de marché. » C'est ce que relève le rapport sur "les perspectives économiques en Afrique" publié le 27 mai dernier. Ce rapport, publié chaque année par la Banque africaine de développement (BAD), le Centre de développement de l'OCDE, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), note que l'économie algérienne reste très dépendante de sa rente pétrolière. Le secteur des hydrocarbures continue de générer environ 97% des ressources globales des exportations, 70% des recettes budgétaires et en moyenne 37% du PIB.

Cependant, le secteur fait face à une baisse tendancielle de sa production en volume (205,82 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP) en 2011 contre 233,3 millions de TEP en 2007), qui s'est déjà traduite par une moindre contribution du secteur pétrolier au PIB, de 43,7% en 2007 à 36,7% en 2011 et une baisse de près de 3,3% des exportations d'hydrocarbures en volume, qui passent de 133,15 millions de TEP en 2007 à 110,81 millions de TEP en 2011. Le document constate qu'en 2012, la croissance, estimée à 2,5% (contre 2,4% en 2011), est tirée principalement par les investissements publics, la demande intérieure entretenue par d'importants revenus accumulés et la bonne tenue du prix du pétrole (le prix moyen du baril était de 110,9 dollars en 2012). Hors hydrocarbures, la croissance est estimée à 5,8% (contre 5,7% en 2011). Le rapport relève que la contribution du secteur industriel à la formation du produit intérieur brut (PIB) représente 4,2% en 2012 (contre 4,3% en 2011). "Le secteur n'a donc toujours pas retrouvé son dynamisme des années 90 (environ 10% du PIB)", souligne le document. Toutefois, note le rapport, "une reprise semble s'amorcer dans l'industrie, reflétée par la croissance de l'indice général de la production industrielle qui a été de 1,2% en 2012 (contre 0,4% en 2011)".

Le rapport estime que les perspectives économiques et financières du pays restent favorables. Cependant, à moyen terme, la situation financière continuera de dépendre des fluctuations du prix du brut des hydrocarbures (110,9 dollars en 2012 contre 112,9 dollars en 2011, et 80 dollars en 2010 et 62 dollars en 2009). "Une dégradation prolongée de la conjoncture économique mondiale, dans le sillage de la crise de la dette dans la zone euro, risque de se répercuter sur les ressources financières du pays", avertit le rapport, estimant qu'une croissance forte sera nécessaire en vue d'apporter une réponse durable à la réduction du chômage, en particulier celui des jeunes, et au problème persistant d'insuffisance de logements.

L'option stratégique nationale est la dynamisation de l'ensemble des secteurs pour une reprise, tant dans le secteur hors hydrocarbures par une diversification des sources de croissance, que dans celui des hydrocarbures par la création d'une plus grande valeur. Pour atteindre ces objectifs, le pays devra continuer ses efforts dans la préservation de l'investissement public, et le renforcement de son efficacité, l'amélioration de la compétitivité, la poursuite des réformes structurelles soutenant une croissance tirée par le secteur privé, l'amélioration du climat des affaires et l'accroissement de la productivité globale des facteurs.

Justement, concernant l'environnement des affaires en Algérie, le rapport trouve que celui-ci "reste confronté à un certain nombre de contraintes parmi lesquelles les lourdeurs administratives dans divers domaines, tels que la création d'entreprises, le dédouanement et l'enregistrement des activités commerciales. Ceci engendre des délais dans les opérations et des coûts de transaction importants". Le document rappelle, dans ce cadre, que l'édition 2013 du rapport de la Banque mondiale, Doing Business, classe l'Algérie au 152e rang sur 185 pays (contre 150e sur 183 pays dans le rapport 2012), soit un recul par rapport à 2012.

Sur le plan du développement humain, le rapport relève que l'Algérie a fait des progrès importants dans la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Selon l'indice de développement humain (IDH) publié par le Programme des Nations unies pour le développement en 2012, l'Algérie se classe au 93e rang sur un total de 186 pays. L'Algérie est classée parmi les pays à développement humain moyen avec un IDH de 0,713. La pauvreté absolue a reculé, avec un taux passant de 1,7% de la population en 1990 à 0,5% en 2011. D'une manière générale, les indicateurs de l'Algérie en matière d'accès aux soins sanitaires et à l'éducation de base affichent des niveaux globalement satisfaisants. "En effet, l'espérance de vie à la naissance est passée de 70,1 ans en 2000 à 73,4 ans en 2012", note le rapport sur les perspectives économiques en Afrique.

Meziane Rabhi

Support	L'EXPRESSION	Date	10 Juin 2013
Titre	<b>INDUSTRIE NATIONALE</b> <b>Comment se défaire des importations?</b>		

*C'est la problématique qui a été posée à l'occasion de la présentation des plans de développement de la SGP Cabelec.*



**C**omment se libérer des importations et redonner confiance aux opérateurs du secteur de l'industrie? C'est la problématique qui a été posée hier, à l'occasion de la présentation des plans de développement de la SGP Cabelec, qui regroupe plusieurs filières de production, électrotechnique et électrochimique et de l'industrie numérique, à l'hôtel El Aurassi à Alger. Les intervenants, dont le ministre Cherif Rahmani, ont secoué les investisseurs, afin de se libérer des importations qui pèsent lourdement sur l'économie du pays.

Le partenariat permettra de créer quelque 4000 emplois dans le secteur industriel à l'horizon 2013-2015 et près de 3500 personnes qui seront formées dans les différentes filières industrielles. De son côté, Mme Aziza Boukaoula, présidente du directoire de la société de gestion des participations «câblerie et équipement électrique», qui a présenté les grands axes du plan du développement de la SGP Cabelec portant sur le triennal 2013-2015, a souligné que l'entreprise qu'elle dirige, ne lésinera sur aucun moyen humain et matériel, afin de booster la production dans le secteur industriel, tout en encourageant les différents partenaires à aller de l'avant pour répondre aux besoins du pays qui tend à se libérer graduellement des importations. Le plan de développement de la SGP Cabelec comporte, entre autres, la réalisation de 11 nouvelles usines à travers les différentes wilayas, notamment Tlemcen qui enregistre trois partenaires, ainsi que Alger, Sétif, Tizi Ouzou, Tiaret.

Ainsi, les parts de marché de la filière SGP Cabelec passeront de 30% en 2012 à 40% en 2015 pour l'activité câblerie, en plus de la réalisation d'une nouvelle usine de fabrication de fibre optique d'une capacité de 4000 km/an. Dans les filières de l'industrie numérique, la SGP Cabelec consolidera les métiers de base de l'électronique, des technologies de l'information et de la communication, tout en développant les activités relatives aux équipements destinés aux TIC, à la monétique pour la gestion des cartes de paiement, la vidéosurveillance, la télématique de sécurité, de détection des incendies et géolocalisation.

Couvrant presque l'ensemble du secteur industriel, le plan de développement de la même SGP portera aussi sur la fabrication des produits portant sur la sécurité routière et ferroviaire, le contrôle et la régulation de la circulation routière. Accordant de l'importance au marché de la concurrence internationale de manière particulière, les organisateurs ont insisté longuement sur la qualité des produits et le respect des normes internationales, afin de pouvoir survivre et se placer sur l'échiquier du marché international.

Amar CHEKAR



Support	LIBERTE	Date	10 Juin 2013
Titre	<b>L'annonce a été faite hier à Alger La SGP Cabeleq prévoit la réalisation de 11 usines</b>		

*La SGP Cabeleq vise des parts de marché de 40% en 2015, contre 25% aujourd'hui, par l'extension des capacités actuelles de production de 470 000 à 620 000 batteries par an.*



**L**a Société de gestion des participations, câbleries et équipements électriques (SGP Cabeleq) prévoit la réalisation de onze usines dont huit en partenariat. C'est ce qui ressort du plan de développement, présenté hier à l'hôtel El-Aurassi d'Alger par la présidente du directoire de la SGP, Mme Aziza Boukaoula, en marge de la signature avec le ministère de l'Industrie d'un contrat de performance, en présence du ministre de l'Industrie, Chérif Rahmani.

Le plan de développement de la SGP Cabeleq s'appuie sur la nécessité d'ouverture sur les filières d'avenir, comme l'industrie numérique et la recherche d'un positionnement dans la satisfaction du marché par le développement de la sous-traitance, autour des Pme locales tout en modernisant et en renforçant le potentiel industriel existant. Mme Boukaoula précise que l'activité de la SGP Cabeleq s'articule autour de cinq segments, que sont la câblerie, l'électrotechnique, l'électrochimie (batterie), l'industrie du numérique et enfin les travaux et prestations techniques. Concernant la filière câble, la SGP détient une part de marché de 30% en 2012. "Nous visons une part de marché de 40% en 2015", prévoit Mme Aziza Boukaoula, annonçant la réalisation d'une câblerie en fibre optique d'une capacité de 4 000 kilomètres linéaires par an. Pour la filière électrotechnique, la présidente du directoire de la SGP Cabeleq parle de 25% de part de marché pour l'activité de production de transformateurs électriques.

Dans le plan de développement, il est prévu d'atteindre 30% des parts de marché, en 2015, à travers l'extension des capacités existantes pour passer d'une production de 500 à 8 000 transformateurs de distribution de puissance inférieure à 2 000 Kva et la réalisation d'une nouvelle usine d'une capacité de fabrication de 200 transformateurs de puissance supérieure à 2 000 Kva. "L'Algérie est absente sur ce segment", affirme Mme Boukaoula. Toujours au niveau de cette filière, la SGP Cabeleq détient 20% des parts de marché pour les moteurs électriques. "On cible une part de marché de 30% en 2015, par la mise à niveau de l'outil de production existant et fabriquer d'autres types de moteur", annonce Mme Boukaoula.

La SGP Cabeleq va, également, créer une nouvelle usine de montage de 400 groupes électrogènes par an, espérant arracher 5% des parts de marché en 2015. Pour l'activité électrochimie (batterie), la SGP Cabeleq vise des parts de marché de 40% en 2015, contre 25% aujourd'hui, par l'extension des capacités actuelles de production de 470 000 à 620 000 batteries par an "dans ce créneau l'entreprise est leader", affirme Mme Boukaoula, annonçant aussi le lancement d'un nouveau produit, "batteries sans entretien, pour une capacité de production de 300 000 unités par an". Mme Boukaoula annonce également la création d'une nouvelle usine de production de batteries industrielles (stationnaires et tractions) d'une capacité de 200 000 unités par an. Elle a évoqué, par ailleurs, le développement des capacités



d'affinage de plomb de 7 000 à 15 000 tonnes par an. Dans la filière de l'industrie numérique, la SGP Cabeleq veut consolider les métiers de base de supports de l'électronique et des technologies de l'information et de la communication (TIC) par le développement des activités des équipements pour les TIC, en rapport avec les télécommunication, la monétique pour la gestion des cartes de paiement, la vidéosurveillance, télématique de sécurité, géolocalisation, signalisation routière... La SGP Cabeleq a déjà conclu cinq partenariats, dans la fabrication de fibres optiques, des câbles téléphoniques, des câbles électriques (deux usines) et des équipements de distribution électrique. Ces partenariats, selon Mme Boukaoula, "fonctionnent bien".

La SGP Cabeleq est actuellement en négociation avec huit partenaires, pour entre autres, l'affinage du plomb, le montage des groupes électrogènes de puissance, la fabrication de transformateurs de puissance de 2 000 Kva.

Pour Mme Boukaoula, la mise en œuvre du plan de développement de la SGP Cabeleq se traduira, au plan financier, par une hausse annuellement de 8% du chiffre d'affaires, de 9% de la valeur ajoutée et de 10% du bénéfice. Le plan prévoit la création de 1 700 emplois à fin 2015 et la formation de 2 100 cadres et agents jeunes. Dans son allocution d'ouverture, le ministre de l'Industrie a appelé la SGP Cabeleq à sous-traiter avec des entreprises algériennes, privées et publiques. Concernant le complexe d'El-Hadjar, le ministre de l'Industrie a affirmé qu'"il y a ceux qui négocient et ceux qui parlent", sans donner de précisions, indiquant qu'"il faut attendre la fin des négociations".

Meziane Rabhi

Support	EL WATAN	Date	09 Juin 2013
Titre	<b>Ahmed Mokaddem. Expert consultant : «L'administration devrait revoir ses types d'interventions vis-à-vis de la sphère économique»</b>		

*Le futur démographique se prépare dès maintenant, à travers une politique de population cohérente multisectorielle, selon Ahmed Mokaddem, expert consultant et ancien directeur général de l'Office national des statistiques (ONS) de 1981 à 1995.*



**L'Algérie a besoin de créer davantage d'emplois pour répondre à la croissance rapide de la population active. Mais les freins sont nombreux...**

La question de la création d'emplois dans notre pays, eu égard à la forte croissance démographique, et partant de la population active, s'est toujours posée depuis plusieurs décennies. Depuis l'Indépendance à ce jour, des efforts ont été consentis pour lutter contre le phénomène du chômage, particulièrement par la réalisation de gros investissements en matière de développement des secteurs tels que l'industrie, l'agriculture, les infrastructures, etc. Ces efforts ont été rendus possibles grâce aux ressources financières tirées des exportations d'hydrocarbures (sauf durant les années où le marché était défavorable). Mais ces efforts en matière d'investissements sont nécessaires mais non suffisants. Les actions de structuration de l'économie et de sa modernisation doivent aller de pair avec ces efforts financiers.

#### **-Comment ?**

La première constatation à faire c'est qu'en matière d'intégration économique intersectorielle, il reste encore beaucoup à faire, car notre pays n'a pas encore atteint le stade du développement auto-entretenu. Les efforts qui sont faits dans ce sens devraient être poursuivis et approfondis. La faiblesse de l'intégration des secteurs économiques explique en partie le recours à l'importation, qui, si elle continue à se faire de façon anarchique et incontrôlée peut retarder cette structuration et même déstructurer ce qui existe déjà. La deuxième observation est la faiblesse, voire l'inexistence, d'une stratégie et d'un plan de gestion des ressources humaines. Ceci est la cause d'une utilisation imparfaite et/ou d'une perte de cette grande richesse que sont les ressources humaines.

Or, il est établi que l'existence d'entrepreneurs nombreux et efficaces et d'un encadrement adéquat et performant dans un pays est la meilleure garantie de création d'emplois à travers, notamment, la création d'entreprises. Enfin, les derniers points faibles à relever sont l'inexistence d'actions visant à l'encouragement des innovations au sein des secteurs économiques, sociaux et culturels, et également l'intégration encore insuffisante de la recherche scientifique à l'économie et à la société.

Ce sont les quelques facteurs essentiels qui freinent cette création d'emplois, mais il en existe d'autres qui nécessitent aussi de plus amples développements.

**-Quels sont, selon vous, les besoins annuels en matière d'emplois et les capacités de l'économie nationale à faire face à cette demande ?**

Les différents travaux statistiques ont révélé que c'est durant la période actuelle que les tensions sur le marché de l'emploi sont les plus difficiles, à cause de l'arrivée sur ce marché des générations nées durant les premières 25 années de l'indépendance, période de forte expansion démographique. La demande additionnelle d'emploi dépasse actuellement les 300 000 par an. Il est clair que les capacités actuelles de l'économie avec sa structure actuelle ne peuvent répondre totalement à toute cette demande. Le traitement social du chômage à travers tous les différents dispositifs mis en œuvre jusqu'à présent ne peut que limiter son ampleur. C'est ainsi qu'apparaissent, en conséquence, toutes les formes d'activités informelles que nous connaissons aujourd'hui.

A partir de 2025 environ, le paysage démographique devrait connaître des changements majeurs, résultant de l'évolution tant de la structure par âge de la population que des comportements en matière de fécondité. Le futur démographique se prépare dès maintenant, à travers une politique de la population cohérente multisectorielle. Ainsi, les décisions pertinentes aujourd'hui, au niveau individuel et collectif, permettront demain de réaliser un développement durable à travers un meilleur équilibre entre croissance de la population, ressources économiques et environnement.

**-Comment voyez-vous la participation de l'entreprise privée dans ce cadre ?**

L'entreprise privée a un rôle essentiel à jouer dans ce cadre. Cependant, il faudrait d'une part que les contraintes et barrages bureaucratiques et anti-économiques soient bannis à jamais et que, d'autre part, les entrepreneurs privés fassent preuve de plus de dynamisme et de goût du risque. Les entrepreneurs privés doivent faire confiance aux cadres et techniciens algériens et avoir une culture d'entreprise ayant pour objectif, outre le profit (ce qui est naturel), mais également des ambitions économiques et garantir une équité dans la rémunération du travail. Cette culture devrait viser à créer une entreprise bâtie sur la loyauté et l'équité en vue d'une meilleure cohésion entre dirigeants et travailleurs, la recherche, entre autres, de financement auprès des citoyens, l'innovation, le développement de la qualité, l'ambition et la conquête des marchés.

**-Actuellement, on parle de la nécessité de promouvoir le partenariat public-privé pour combler le manque d'investissements et créer de l'emploi. Pensez-vous que les conditions soient réunies à cet effet ?**

D'après les définitions communément admises aujourd'hui, le partenariat public-privé (PPP) est un mode de financement par lequel les pouvoirs publics font appel à des entreprises privées pour financer et/ou gérer un service public. Le partenaire privé reçoit en contrepartie un paiement du partenaire public et/ou des usagers du service qu'il gère. Ce mode de financement est présent dans de nombreux pays de l'Union européenne et notamment en Grande-Bretagne depuis 1992. Cette démarche vise à réduire la dépense publique et/ou à rendre efficiente la gestion du service concerné. Pour le premier objectif, celui de réduire la dépense, c'est pratiquement une semi-privatisation.

Cette démarche peut être profitable pour les pays en manque de financement pour certains services utiles aux citoyens, faut-il encore que les prix de ces services soient à leur portée ce qui est loin d'être le cas. Pour d'autres pays, comme pour l'Algérie pour la gestion de l'eau ou le métro, il s'agit surtout de la recherche d'une meilleure gestion des services offerts. Ceci dit, en ce qui concerne notre pays, le partenariat public-privé a une toute autre signification. Ce serait plutôt le lancement d'entreprises mixtes à capitaux publics et privés. Ceci concerne soit le lancement de nouveaux projets, soit des participations du capital privé au sein d'unités publiques déjà existantes.

Si cette formule a déjà été utilisée entre les entreprises algériennes et des entreprises étrangères, pourquoi ne devrait-elle pas l'être entre deux entreprises algériennes l'une privée et l'autre publique ? Ceci est un indicateur du climat de non-intégration économique et de méfiance des entreprises algériennes entre elles, alors qu'elles ont certainement tout à gagner à travailler ensemble. Pour assurer la réussite de ce partenariat, il est nécessaire que s'instaure un climat de confiance et de respect des intérêts de chacun et où les relations de tous ces agents économiques soient régies par l'application de la loi en matière de relations contractuelles, de respect des engagements commerciaux, de paiements transparents des prestations, etc.

Samira Imadalou

Support	LE QUOTIDIEN D'ORAN	Date	10 Juin 2013
Titre	<b>Santé et environnement : La wilaya d'Oran opte pour «l'industrialisation des déchets»</b>		

**I**ntervenant hier lors de l'ouverture des travaux du séminaire national dédié à la santé et l'environnement qu'abrite l'EHU d'Oran durant deux jours et sur initiative de la commission santé et environnement de l'APW, le wali d'Oran a insisté sur la nécessité de développer des solutions durables et ne pas se limiter à des alternatives en annonçant que la wilaya d'Oran est appelée à devenir une wilaya pilote en matière d'industrialisation des déchets sous toutes leurs formes et dépasser ainsi les solutions actuellement en cours à savoir les centres d'enfouissement technique (CET) qui sont de véritables non-sens. La preuve en est, devait rappeler l'intervenant, la fermeture d'un CET à Alger et la remise en cause d'un autre réalisé à Ouled Fayet. Pour le chef de l'exécutif, cette option s'inscrit dans le cadre d'un large plan visant à hisser la wilaya d'Oran aux premières loges au niveau national et qui nécessite la participation des représentants de la société civile.

A ce propos, M. Boudiaf a précisé qu'un travail est actuellement en cours au niveau des communes qui s'étalera jusqu'en 2017 et ce dans le but de mieux gérer ces localités et les problèmes de gestion auxquels elles sont confrontées. Le même responsable s'est félicité du niveau général des actuels élus locaux qui ne sont plus dans des positions attentistes, mais qui prennent des initiatives encourageantes. A ce sujet, le président de l'APW d'Oran a indiqué que cette manifestation se généralisera pour toucher les autres domaines allant de la culture à l'habitat et bien d'autres secteurs. Cependant, le wali d'Oran a estimé qu'il faut éviter la précipitation afin de mieux mûrir la réflexion en collaboration avec les chercheurs des universités d'Oran et de l'USTO en rappelant à titre illustratif que la wilaya d'Oran accuse toujours un déficit en matière d'assainissement estimé à seulement 43%, soit en deçà de la moyenne nationale fixée à 47%. Il rappellera, à cet effet, l'existence de 38.000 fosses septiques et les désagréments constatés à la moindre précipitation en faisant un distinguo entre la ville de Barcelone qui est équipée de 87.000 avaloirs, alors qu'Oran n'en dispose que de 13.000, en attendant la réalisation d'autres.

Présent au séminaire, Patrice Fritz, un Franco-Allemand et concepteur de projets environnementaux, met en avant la nécessité de développer une démarche de récupération et de dépasser même la notion de déchets, car ces derniers sont devenus de véritables matières premières pouvant produire des énergies à travers le gaz méthane (CH<sub>4</sub>). Le même spécialiste estime qu'on ne peut pas concevoir une éradication des déchets étant donné qu'ils sont les produits de notre propre consommation et, de ce fait, il est indispensable de mettre en place un système approprié pour mieux les exploiter.

Salah C.

Support	EL WATAN	Date	09 Juin 2013
Titre	<b>Les perspectives économiques restent vagues : des bilans à répétition et une relance en attente</b>		

*L'année dernière, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'indépendance, différents départements ministériels relevant de la sphère économique nationale ont saisi l'occasion pour dresser leurs bilans sectoriels respectifs et tracer les perspectives.*

**B**eaucoup a été dit et redit à ce sujet : entre avancées et retards. Cependant, les retards ont été souvent plus importants que les réalisations, que ce soit en termes de projets ou de stratégies. Et pour cause, en un demi-siècle d'indépendance, pas encore de place à des politiques sectorielles efficaces prenant en considération tous les facteurs. La gestion continue à se faire de manière conjoncturelle sans études ni planification. D'où ces interminables déficits que les experts, les opérateurs économiques et les syndicats ne cessent de rappeler.

De leur côté, les pouvoirs publics ont toujours tenté de jouer l'apaisement pour assurer la stabilité sociale, faisant dans le traitement urgent des dossiers renvoyant les moyens d'améliorer la situation socio-économique aux calendes grecques. Ce ne sont pourtant pas les constats ni les propositions qui ont manqué tout au long de cette période. En somme, le constat est là. Idem pour les suggestions de sortie de la rente pétrolière. Et voilà qu'aujourd'hui, le Conseil national économique et social (CNES) annonce un autre bilan sur la situation socio-économique qu'il présentera la semaine prochaine. Qu'apprendra-t-on de nouveau dans ce bilan ? Rien, puisque ce sera une somme d'informations récoltées auprès des différents départements ministériels.

Lors d'un forum prévu à cet effet, du 18 au 20 juin prochain, le CNES devrait tracer un bilan général de l'Algérie indépendante dans les domaines économique et social, notamment les grands agrégats du développement et les grands faits ayant marqué le pays. Ce rendez-vous sera également l'occasion d'«ouvrir un débat et de donner une vision prospective de notre avenir économique et social afin de préserver la place de l'Algérie, classée comme un pays à développement humain élevé», a expliqué Mohamed Seghir Babès, à ce sujet, ajoutant que l'objet du forum est de «dessiner une vision claire pour notre avenir». Ce forum sera aussi une occasion pour débattre d'un nouveau cap stratégique et de trouver de nouvelles alternatives et des actes à court, moyen et long termes pour soutenir la croissance du pays.

Un travail déjà lancé par d'autres structures et institutions de l'Etat et sur lequel travaille actuellement le Secrétariat d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la Prospective et des Statistiques. Ce dernier est en train d'élaborer une stratégie nationale de croissance économique, multipliant les rencontres au niveau local avec les acteurs économiques et administratifs.

Samira Imadalou

Support	LIBERTE	Date	12 Juin 2013
Titre	<b>Le ministre du Travail l'a révélé hier à Boumerdès 29 walis n'appliquent pas les directives en faveur des micros entreprises</b>		

**P**lus de 29 walis refusent d'appliquer la directive du président de la République qui consiste à attribuer des marchés à hauteur de 20% aux entreprises créées dans le cadre des dispositifs Ansej, Cnac et Angem. C'est ce qu'a laissé entendre le ministre du Travail, hier, lors d'une conférence de presse tenue au siège de la wilaya de Boumerdès. "Seules 19 wilayas, dont Boumerdès, ont appliqué les nouvelles dispositions du code des marchés publics du 18 janvier 2012 et ont déjà mis en exécution cette directive, alors que les autres ont émis des réserves bien qu'à mon avis, l'article 55 de ce décret est clair et ne souffre d'aucune ambigüité", a affirmé M. Louh. Le ministre a révélé que le Premier ministre, M. Sellal, qui a été sensibilisé sur cette question, a instruit le ministre des Finances pour promulguer un texte d'application permettant de lever toute mauvaise interprétation des dispositions du nouveau code des marchés.

Pourtant, la directive du président de la République reconvertie en un décret présidentiel portant le n°12-23 du 18 janvier 2012 est parfaitement claire. Cette dispositions stipule que "lorsque certains besoins des services contractants peuvent être satisfaits par des micros entreprises, tels que définis par la législation et la réglementation en vigueur, les services contractants doivent, sauf exception dûment justifiée, leur réserver exclusivement et prioritairement ces prestations. Les besoins précités peuvent faire l'objet, dans la limite de 20% au maximum de la commande publique, selon le cas, d'un cahier des charges distinct ou d'un lot dans un cahier des charges".

Reste à savoir pourquoi des walis refusent de le faire. Le ministre du Travail n'a pas manqué de faire l'éloge sur les entreprises créées dans le cadre de ces dispositifs et qui participent au développement de l'économie du pays. Il cite l'exemple de IT Solutions, une entreprise Ansej qu'il a visitée hier, qui est devenue un acteur incontournable des services IT en Algérie et qui a des marchés avec des grandes entreprises privées et publiques, y compris avec le ministère de la Défense nationale. "Cette entreprise est un exemple parmi d'autres, c'est pourquoi nous tenons à les renforcer", a-t-il indiqué. M. Louh a affirmé que plus de 75% des entreprises Ansej, Cnac et Angem continuent à rembourser régulièrement leurs crédits. Il a également fait part des efforts déployés par le gouvernement pour assurer une meilleure couverture sociale et sanitaire aux travailleurs actifs et aux retraités. "Souvenez-vous qu'en 1997, les caisses de la CNR étaient vides, alors qu'à présent, nous avons pu valoriser à plusieurs reprises les pensions de retraite." Selon le ministre, l'incidence financière annuelle découlant de l'augmentation à hauteur de 11% des pensions de retraite a coûté à la CNR plus de 36 milliards de DA, soit 3 milliards de DA par mois, et a concerné plus de 2 183 447 retraités.

À noter que lors de sa visite dans la wilaya de Boumerdès, le ministre s'est rendu aux sièges de la Cnas, de la CNR et de la Cacopbath et a visité plusieurs chantiers, notamment ceux de la Direction du travail et de l'Agence de l'emploi ainsi que deux micro entreprises, l'une Ansej et l'autre Cnac.

Madjid T



Support	LE QUOTIDIEN D'ORAN	Date	13 Juin 2013
Titre	<b>Malgré une facture en baisse : L'Algérie importe toujours davantage de médicaments</b>		

**S**i la facture des importations de l'Algérie de produits pharmaceutiques a baissé de 13,2% durant les quatre premiers mois de 2013, comparativement à la même période, l'an dernier, ce n'est pas parce que le pays importe moins mais c'est seulement que plus de 12% des médicaments à usage humain, qui représentent comme toujours plus de 95% des importations globales de médicaments durant cette période, ont connu une baisse en termes de valeur. Autrement, l'Algérie importe tout autant sinon davantage à la lecture des chiffres du Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis) des Douanes. Ainsi, les quantités de médicaments importées ont enregistré une hausse de 16,8%, passant de 10.295 tonnes durant les quatre mois de l'année écoulée à 12.027 tonnes à la même période en 2013. En termes vénaux, 606,26 millions de dollars ont été dépensés depuis janvier jusqu'à avril contre 698,3 millions pour la même période de l'année dernière, qui a enregistré une facture globale de 2,23 milliards de dollars.

La première analyse à faire sur ces chiffres, c'est que l'Algérie continue toujours d'importer de plus en plus de médicaments. Une courbe ascendante attendue depuis que le gouvernement a décidé d'en finir avec la grave pénurie en médicaments qui avait touché le pays en 2011. Rappelons que le pays avait vécu une terrible et inexplicable pénurie de médicaments qui avait déchaîné les passions et désespéré les malades. Il aura fallu le début de 2012 pour que le gouvernement se décide à remettre de l'ordre dans un secteur à coups de milliards de dollars. Ainsi, et en droite ligne du nouveau statut des pharmacies centrales des hôpitaux, dont la principale «révolution» reste la passation de marchés en procédure de gré à gré simple entre les PCH et les établissements de santé, dans le but évident d'éviter les ruptures de stocks, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière avait annoncé l'annulation du crédit documentaire (Credoc) pour ce qui est des médicaments essentiels ainsi que certains équipements médicaux d'urgence. Par ailleurs, la facture des médicaments à usage humain reste prioritaire avec 579,5 millions usd, contre 662,9 millions usd durant la période de référence, enregistrant ainsi une baisse de 12,57%, selon le Cnis. Quant aux quantités importées, elles ont augmenté de 16,43%, passant de 9.755 tonnes durant les quatre premiers mois de 2012 à 11.358 tonnes à la même période de 2013.

Les produits parapharmaceutiques ont également contribué au recul de la facture des importations globales, enregistrant une forte baisse de plus de 39% en termes de valeur. En effet, les produits parapharmaceutiques viennent en seconde position avec 16,38 millions usd, contre 27,10 millions usd, en baisse de 39,18%, ajoute le centre. En volume, les importations ont atteint 403 tonnes durant les quatre premiers mois de l'année en cours contre 354 tonnes, en hausse de 13,9%. Par ailleurs, le marché national du médicament représente 2,9 milliards de dollars, dont 1,85 milliard usd d'importation et 1,05 milliard usd de production locale, dont 84% reviennent au secteur privé et 16% au public, selon l'Union nationale des opérateurs de la pharmacie (UNOP). Et pour réduire les factures de l'importation des médicaments, l'Algérie envisage de produire localement 70% de ses besoins en médicaments avec l'aide des laboratoires étrangers d'ici à la fin 2015.

A cet effet, un plan de développement a été lancé pour porter la part de marché de l'unique groupe public pharmaceutique en Algérie (Saidal) de 7% à 25% en termes de valeur, afin d'améliorer sa position sur le marché national et s'ouvrir à l'international. D'un financement de près de 17 milliards de DA, ce redéploiement du groupe Saidal prévoit la création de 7 nouvelles usines dont trois spécialisées dans la production de génériques à Constantine, Tipaza et à Alger. Le plan de développement porte également sur la modernisation des sites actuels de production, la création d'un centre de recherche et développement dans la nouvelle ville de Sidi Abdellah et un laboratoire de bioéquivalence à Hussein Dey.

Egalement dans l'optique de réduire la facture des importations, l'Algérie a décidé d'interdire à l'importation les médicaments produits localement afin d'encourager la production locale et d'inciter les laboratoires à investir davantage. Ainsi, la liste des 120 médicaments interdits d'importation est maintenue et peut être élargie à d'autres médicaments produits en Algérie.

Moncef Wafi

Support	LIBERTE	Date	13 Juin 2013
Titre	<b>Pour un problème d'additif Fervex retiré des pharmacies</b>		

**F**ervex, médicament destiné au traitement des rhumes, des rhinopharyngites et des états grippaux fabriqué par la firme pharmaceutique américaine Bristol-Meyers Squibb, retiré des pharmacies en France, vient, aussi, d'être retiré des pharmacies en Algérie. C'est ce que nous a affirmé, hier, le responsable de communication du ministère de la Santé, M. Belkacem, en marge du 1er séminaire pour le développement d'une stratégie de lutte contre les maladies non transmissibles (MNT), qui s'est tenu, hier, à Alger.

Dans un communiqué transmis au Centre national de pharmaco et matériovigilance, au laboratoire de contrôle des produits pharmaceutiques et au Syndicat national algérien des pharmaciens officines, dont Liberté détient une copie, la direction générale de la pharmacie et des équipements de santé somme ces directions de retirer l'ensemble des lots de Fervex pour adulte arôme antillais et pour enfants arôme banane. Le document souligne que "la firme pharmaceutique américaine Bristol-Meyers Squibb procède, par mesure de précaution, au rappel volontaire des lots des produits cités et dont la date de péremption n'a pas encore été atteinte".

Par ailleurs, la rencontre était l'occasion pour pointer du doigt les conséquences des MNT sur les malades. Ainsi, une des dernières enquêtes de mortalité montre que 60% des personnes atteintes de MNT meurent en Algérie. La proportion de décès par MNT touche surtout les maladies cardiovasculaires à hauteur de 26,1%, suivie par les affections périnatales (13,5%), les tumeurs malignes, les affections des voies respiratoires et le diabète sucré avec respectivement 16%, 7,6% et 7,4%. À ce titre, et pour permettre une bonne prise en charge de la transition épidémiologique que connaît le pays, un projet de stratégie de lutte intégrée contre les MNT est actuellement en cours d'élaboration en Algérie.

Il s'agit du projet intitulé : "Développer un plan stratégique national et multisectoriel visant la réduction des facteurs de risque et de la charge des MNT, et ce, dans un souci d'intégration, d'efficacité et de durabilité". Ce projet est mis en œuvre par le consortium Sogerom - CreDES - université Libre de Bruxelles dans le cadre du programme d'appui au secteur de la santé, programme financé par l'Union européenne.

À cet effet, le ministre de la Santé, Abdelmadjid Ziari, a déclaré que "nous sommes maintenant obligés de prendre en charge cette pathologie qui devient prédominante, à savoir celle des maladies non transmissibles. Pour cela il faut un plan national". Il a ajouté que "le plan aura pour but de mettre en place tous les dispositifs nécessaires pour lutter contre tous les risques communs que l'on voit dans ces maladies non transmissibles parce que les risques dont on parle sont des risques communs aussi bien aux maladies cardiovasculaires, hypertension, diabète, maladies respiratoires, cancers donc un certain nombre de facteurs de risque environnementaux, alimentaire, mode de vie sur lesquels il faut se pencher pour élaborer un plan et le mettre à exécution".

Djazia Safta

Support	LE COURRIER	Date	10 Juin 2013
Titre	<b>Cevital rachète une grande partie de Michelin Algérie</b>		

**L**e moins que l'on puisse dire c'est que le géant du pneumatique français, Michelin, bat très sérieusement de l'aile. Son plan de sauvetage, annonce l'agence de presse Reuters, prévoit la suppression de pas moins de 700 emplois, mais aussi la cession de sa filiale algérienne à Cevital.

D'ores et déjà, donc, Michelin a annoncé hier son intention d'arrêter de produire des pneus poids lourds sur son site de Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire) d'ici le premier semestre 2015, ce qui entraînerait la suppression d'environ 700 postes de travail. Le géant du pneumatique veut regrouper la production de pneus poids lourds, victime de la baisse de la demande en Europe, dans son usine de La Roche-sur-Yon en Vendée. Michelin a aussi annoncé qu'il va arrêter de produire des pneus poids lourds en Algérie fin 2013.

Cette décision s'explique par la forte baisse de la demande pour ce type de pneus en Europe, selon Michelin. Il va en revanche céder ses activités de fabrication de pneus poids lourds et de ventes en Algérie à la société algérienne Cevital, et arrêter de fait la production de pneus poids lourds sous nos cieux d'ici à la fin de l'année en cours. Selon les mêmes sources, Cevital «s'est engagé à proposer à chacun des 600 salariés de l'usine un emploi dans une de ses activités dans le pays».

### **Des remous sociaux ne sont donc pas à exclure**

En France, Michelin y est déjà. En effet, le représentant syndical CGT de l'usine Michelin de Joué-lès-Tours, a exprimé le même jour la colère des salariés en assurant que « si l'usine doit brûler, elle brûlera ». «Ce matin (hier. NDLR), il a fallu calmer les esprits. Certains étaient prêts à mettre le feu aux pneus. Si l'usine doit brûler, elle brûlera», a en effet déclaré Claude Guillon, délégué CGT, quelques minutes après la confirmation par la direction de l'arrêt d'ici début 2015 de la production de pneus pour poids lourds à Joué-lès-Tours. «Après la résignation vient la révolte. On n'ira pas à l'extérieur de l'usine, on restera dedans.

Mais il y a de l'argent dans l'usine. Si Michelin n'est pas capable de négocier correctement, il y perdra plus que les salariés ne vont y perdre», a poursuivi le syndicaliste. «Nous sommes déterminés. On a eu l'exemple de Poitiers (qui a fermé en 2006, ndlr) où les gens ont été maltraités, méprisés, roulés dans la farine», a également rappelé Claude Guillon. À Joué-lès-Tours, «nous avons un moyen de pression, l'atelier qui fait du calandrage et qui fournit 25 à 30 % des usines en Europe. En bloquant cet atelier pendant une semaine, on arrêtera 20 à 25 % des usines en Europe», a-t-il menacé.

À suivre...

Ali Oussi

Support	LE QUOTIDIEN D'ORAN	Date	11 Juin 2013
Titre	<b>Il cède ses activités à «Cevital» : «Michelin» ferme son usine en Algérie</b>		

*Déjà envisagé dans un premier temps en 2009, le géant français du pneumatique, 'Michelin', va finalement cesser la production de pneus poids lourds dans son usine d'Alger, à la fin de cette année.*

L'annonce a été faite par le groupe français, via un communiqué, où il précise son intention de céder ses activités en Algérie au groupe privé 'Cevital'. Cinquante années de présence sur le sol algérien et depuis, 2002, à travers la manufacture de Bachdjerrah, 'Michelin' est l'unique producteur de pneumatiques implanté dans le pays où il est considéré comme le premier exportateur, hors hydrocarbures, en Algérie. Courant 2010, il avait fêté la sortie du millionième pneu de ses chaînes de production.

Dans un premier temps, 'Cevital' reprendra 67% du capital de 'Michelin' en Algérie, puis cette participation sera portée à 100%, tout en s'engageant à proposer à chacun des 600 salariés de l'usine, un emploi dans l'une de ses activités dans le pays. L'accord permettra également de continuer à développer la commercialisation de pneumatiques " Bibendum " à l'ensemble de ses clients, en maintenant les 80 personnes actives dans les équipes commerciales de 'Michelin' au sein de Cevital.

En France, Michelin compte également arrêter la production de pneus poids lourds sur son site de Joué-lès-Tours d'ici le 1er semestre 2015, entraînant la suppression de 730 postes sur les 930 existants.

Cette cessation d'activité est expliquée, par le groupe français, comme une volonté de regrouper la production de pneus poids lourds, dans son usine de La Roche-sur-Yon, dont la capacité passerait de 800.000 à 1,6 million d'unités produites par an, d'ici 2019, conséquence directe de la forte baisse de la demande pour ce type de pneus, en Europe. Quant au cas algérien, 'Michelin' précise que l'usine de Bachdjerrah souffre d'un déficit de compétitivité du fait de sa petite taille alors que sa situation géographique ne permet pas de développement dans le futur.

Rappelons que le redémarrage de l'usine 'Michelin' en Algérie, en 2002, avait nécessité un investissement de 40 millions d'euros pour la mise à niveau de l'outil de production. En 2010, l'usine qui a une capacité de production de 250.000 pneus par an fonctionnait à un régime inférieur, entre 200.000 et 220.000. L'année de référence aura été 2008, elle a vu les performances de production atteindre un record, tout comme la part des exportations, vers plusieurs pays comme la Tunisie, l'Arabie Saoudite, le Nigéria ou encore la Libye.

Le groupe 'Michelin' confirme ainsi sa volonté de maintenir un ancrage industriel fort en France en investissant 800 millions d'euros, de 2013 à 2019, pour permettre aux usines françaises d'atteindre les meilleurs standards de compétitivité, en Europe, et développer son centre de recherche mondial à Clermont-Ferrand.

Moncef Wafi

Support	LE QUOTIDIEN D'ORAN	Date	09 Juin 2013
Titre	<b>Les KMS en voie de disparition</b>		

**L**es taxiphones sont passés de mode. «C'est une activité en plein déclin, vouée à une disparition pure et simple du paysage commercial dans les prochaines années», admettent plusieurs propriétaires de taxiphones. Après avoir vécu une période de faste durant les années 90, époque où les taxiphones ont poussé comme des champignons, leur activité a enregistré une baisse vertigineuse ces derniers temps, car rares sont ceux qui réalisent aujourd'hui encore des dividendes consistants dans ce commerce.

«Autrefois, la clientèle se bousculait devant les cabines téléphoniques, chose qui me permettait de réaliser un chiffre d'affaires assez important, atteignant jusqu'à 12 millions (et plus) par mois. Hélas, maintenant c'est à peine si je boucle les trois millions à la fin du mois», avoue un gérant de taxiphone en plein centre-ville. D'autres, dont les taxiphones sont pourtant situés dans des endroits publics très fréquentés, comme la gare routière, réalisent difficilement mille dinars par jour. «Presque plus personne n'utilise aujourd'hui le téléphone fixe, c'est le boom des mobiles qui a tué ce vieux procédé de communication», lance-t-on à ce propos.

D'ailleurs, le phénomène est reproduit dans les foyers, où le téléphone fixe ne sert plus qu'à l'utilisation d'Internet, et si ce n'est cette utilité technologique le téléphone fixe aurait totalement disparu du champ des télécommunications. Les taxiphones sont, donc, «dans la contrainte de s'adapter à ces nouvelles mutations», comme l'avouent les concernés. Ainsi, la plupart d'entre eux, ceux qui gardent encore boutique ouverte, maintiennent en fonction deux lignes fixes installées dans un coin retiré afin de «justifier» leur activité commerciale, mais en réalité la transformation est totale.

Les taxiphones se sont convertis en kiosque multiservices. Rien n'est caché, car ouvertement, les taxiphones offrent à la vente tabac, glaces, bonbons, stylos, cahiers, timbres fiscaux, boissons gazeuses, eau minérale, cosmétiques et le service «flexy». Bien évidemment, ce sont les recettes d'Algérie Télécom qui subissent du coup une chute drastique. Un cadre de cette société reconnaît que le taxiphone ne rapporte presque rien et les seuls clients sérieux qu'on gère aujourd'hui en matière de téléphonie fixe ce sont les «grands comptes», ou les lignes des grandes entreprises publiques.

A. Zerzouri

Support	LE QUOTIDIEN D'ORAN	Date	09 Juin 2013
Titre	<b>MEDEA: Algérie-Poste sous la loupe</b>		

*Beaucoup de satisfactions ont été relevées mais aussi des insuffisances persistantes ont été enregistrées par le directeur général d'Algérie-Poste, M. Mohand-Laïb Mahloul, lors de la visite qu'il vient d'effectuer à travers pas moins de cinq daïras de la wilaya de Médéa.*

Une visite assurément pleine d'enseignements qui aura permis au premier responsable national d'Algérie-Poste de dresser un état des lieux de ce secteur à travers la wilaya de Médéa, partant de ce qui a été relevé et constaté lors des huit étapes qui ont caractérisé cette visite effectuée en compagnie de MM. Brahim Merad, Abdelkader Chekou et Benyacoub Touahria respectivement wali, P/APW et directeur de la Poste, de la Technologie de l'information et des Télécommunications de la wilaya de Médéa ainsi que des autorités locales et militaires. Une visite qui aura mené la délégation officielle dans les daïras de Médéa, Ouzera, Berrouaghia, Seghouane et Ksar El-Boukhari avec un retour à Médéa où une importante séance de travail a regroupé, autour de M. Mohamed-Laïd Mahloul, au siège de la wilaya, tous les cadres locaux d'Algérie-Poste ainsi que les 19 chefs de daïras que compte la wilaya de Médéa.

Ainsi, caractérisée par pas moins de trois étapes, la visite à Médéa a conduit la délégation officielle, tout d'abord, au siège du bureau de poste d'Ould Imam, faisant face au siège de la wilaya, ensuite au bureau de poste de la recette principale de la place du 1er Novembre (Placet El-Fougania pour les anciens Médéens), et, enfin, au bureau de Poste de la résidence universitaire des 2.000 lits de Haouche Bouyazid, relevant de l'université Dr Yahia Farès de Médéa. Parmi les satisfactions relevées, l'on notera l'introduction du système électronique de la file d'attente, la disponibilité, des liquidités, la fluidité, des différentes opérations au niveau des guichets, les facilités accordées aux étudiantes et étudiants pour retirer leurs bourses... Alors qu'en ce qui concerne les insuffisances, il a été enregistré la trop grande exigüité du bureau de poste de la recette principale qui n'arrive plus à faire face au «grand rush» des usagers lors, notamment, des «jours de pointe» du paiement des retraités, fonctionnaires et autres pensionnés, le problème de l'insuffisance de facteurs chargés de la distribution du courrier pour une commune de chef-lieu de wilaya qui compte aujourd'hui plus de 160.000 habitants. Un problème qui se trouve accentué par «la prolifération d'habitations nouvelles non déclarées et donc n'ayant pas d'adresses». L'occasion pour M. Mohand-Laïd Mahloul de rappeler, encore une fois «la nécessaire confiance qui doit s'établir et prévaloir entre la Poste et ses usagers, si nous voulons aller vers un réel développement de ce secteur. Une confiance conditionnée par une meilleure et permanente prise en charge des préoccupations des usagers de la Poste».

Dans le chef-lieu de daïra d'Ouzera, situé à 10 km au sud-est de Médéa, il a été constaté la vétusté du mobilier de bureau et des instructions ont été données pour sa rénovation : «Nos agents ont droit aux meilleures conditions de travail», insistera le premier responsable national d'Algérie-Poste. Comme il a été constaté, là aussi, l'exigüité des lieux. Ce qui a amené le receveur de ce bureau de poste et le P/APC d'Ouzera à demander à M. Mohand-Laïd Mahloul, l'ouverture d'un autre bureau de poste, sachant que ce chef-lieu de daïra d'Ouzera est en pleine mutation avec ses plus de 20.000 habitants actuellement.



Si le «R.A.S» a caractérisé la visite du bureau de Poste principal de Berrouaghia, chef-lieu de daïra, il n'en a pas été de même à Zoubiria et Seghouane, où les responsables respectifs des deux bureaux de poste visités ont fait part, à leur responsable national, de plusieurs insuffisances dont notamment le manque de personnel pour la distribution du courrier (ces communes étant rurales), l'exigüité des lieux. Des instructions ont été données par le directeur général d'Algérie-poste pour l'utilisation de mobylettes pour la distribution du courrier et le recrutement de nouveaux agents. Dernière étape de cette visite marathon, celle du bureau de Poste principal de Ksar El-Boukhari, où la grosse satisfaction relevée par la délégation officielle a été l'extension réussie de ce siège. Ce qui a pour effet d'offrir les meilleurs services à une population dépassant les 80.000 habitants.

Rabah Benaouda

Support	EL WATAN	Date	10 Juin 2013
Titre	<b>Développement spectaculaire des Tic Des technologies sur un nuage !</b>		

*Comparex Algérie a annoncé dans un communiqué la deuxième édition de son événement annuel, à savoir les «Comparex Technology days», une rencontre centrée sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC).*



**A**près le franc succès de l'édition 2012, qui avait porté sur la virtualisation, Comparex dédie la thématique de cette année qui sera débattue les 3 et 4 juin 2013 à l'hôtel El Aurassi (Alger), au Cloud Computing. Un événement exceptionnel animé par des professionnels de renommée internationale, activant dans différentes parties du globe, partageant leur expérience et leur savoir-faire. Il est destiné aux directeurs système informatique (DSI), directeurs généraux et décideurs des entreprises publiques et privées œuvrant dans différents secteurs économiques, mais également des organismes étatiques.

Il s'inscrit parfaitement dans la stratégie de développement national des TIC et marque, notamment, la continuité de sa première édition. La rencontre sera axée sur le transfert de compétences et de savoir-faire, ainsi que sur la vulgarisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication auprès des entreprises algériennes. Ces deux journées permettront ainsi aux entreprises algériennes de se mettre au diapason des technologies connues au niveau mondial. «Le Cloud Computing» fait actuellement l'objet de toutes les attentions. Mais pour beaucoup d'entre nous, ce concept reste abstrait. Pour les utilisateurs d'internet, le «nuage» global est depuis longtemps une réalité, même s'ils n'en ont jamais pris conscience.

Dans ce contexte, développeurs, administrateurs et décideurs ne peuvent plus ignorer l'émergence de ce nouveau marché, et doivent comprendre et analyser ces nouvelles technologies afin de mieux anticiper ce nouveau virage. Cependant, n'oubliez pas un marché 100% Cloud à court terme, il y aura une cohabitation entre le Cloud et l'informatique locale.

Cet événement sera retransmis en temps réel sur la Toile (live streaming), afin qu'un plus grand nombre de personnes puissent en profiter, et ce grâce à la contribution de son partenaire technologique pour la rencontre Smart Link Communication (SLC).

Kamel Benelkadi

Support	EL WATAN	Date	10 Juin 2013
Titre	<b>Nedjma</b> <b>«Jil Internet» l'internet en mobilité pour tous</b>		

*Jil Internet, Dima connecté», c'est le slogan de la nouvelle campagne lancée par Nedjma pour promouvoir l'utilisation de l'internet en mobilité avec la clé N'ternet, sur les tablettes Nedjma 3G+ et les smartphones, à seulement 100 DA pour une journée de connexion.*

**J**il Internet» est une invitation à vivre, au quotidien, l'expérience de l'Internet mobile incarnée dans un spot télévisé inédit montrant de jeunes Algériens heureux de profiter des avantages de l'internet en toute liberté et dansant sur le rythme entraînant du dernier tube

C'est la vie de Khaled, qui exprime la gaieté et la bonne humeur. Pour ceux qui veulent rejoindre la communauté «Jil Internet», c'est l'occasion d'acquérir ces outils technologiques innovants, disponibles dans tous les espaces Nedjma.

Il s'agit en effet de la clé N'ternet de Nedjma qui vous permet d'accéder à l'internet en mobilité à travers tout le territoire national, de la tablette Nedjma 3G+, qui vous offre une expérience de l'internet unique avec plus de confort et de liberté et un large éventail de téléphones et de smartphones, dont le dernier Samsung Galaxy S4 offrant les applications les plus récentes.

Support	LE COURRIER	Date	11 Juin 2013
Titre	La 4G pour les plus riches		



**A** lors que nous attendons toujours que l'État se décide à libérer la technologie 3G, voilà qu'Algérie Télécom vient de décider de passer à la technologie supérieure, mais à des coûts inaccessibles pour les bourses moyennes. Seuls les plus nantis pourraient en profiter, ce qui risque de contribuer à aggraver les ségrégations en matière d'accès aux TIC en Algérie.

Le groupe Algérie Télécom lancera d'ici à la fin 2013 la téléphonie de quatrième génération (4G) sans fil en mode fixe, a annoncé son président-directeur général, Azouaou Mehmel. «Nous avons lancé un appel d'offres pour le déploiement d'un réseau 4G de type LTE en mode fixe», a précisé Mehmel dans un entretien à l'APS. Il s'agit d'une connexion haut débit sans fil qui sera destinée, dans un premier temps, aux professionnels du fait de son coût «assez élevé». Elle ne sera élargie au grand public qu'une fois l'investissement amorti, a-t-il ajouté. Algérie Télécom a lancé un appel d'offres pour l'acquisition d'équipements pour un investissement évalué entre 40 et 50 millions d'euros et destiné, dès le départ, à 150 000 abonnés, selon lui. Sur un autre plan, il a estimé que la prochaine introduction de la téléphonie mobile de troisième génération (3G) en Algérie «ne va pas porter préjudice à AT», soulignant que cette nouvelle technologie «ne détrônera pas ou concurrencera l'ADSL filaire». Pour ce faire, Algérie Télécom ira vers des débits «beaucoup plus importants que la 3G ne pourra pas égaler», a-t-il assuré.

Pour positive qu'elle soit, l'initiative d'Algérie Télécom risque de créer une grave disparité entre les Algériens en matière d'accès aux TIC (technologies de l'information et de la communication), puisque seuls les plus nantis pourraient s'offrir cette technologie 4G, alors que l'État continue de refuser ostensiblement le lancement de la technologie 3G, pourtant usitée partout dans le monde, même dans les États les plus pauvres et les plus démunis qui soient. À croire que ce blocage est volontairement provoqué pour on ne sait quelle raison.

Sur un tout autre chapitre, le même responsable a tenu à préciser que l'ouverture du capital du groupe Algérie Télécom «n'est pas d'actualité». Il a ajouté que «cela relève de la stratégie des pouvoirs publics auxquels revient la décision de l'ouverture ou non du capital», expliquant que «toute ouverture du capital suppose un besoin d'argent et de financement, ce qui n'est pas le cas présentement d'AT». Mehmel a précisé que cette ouverture «n'est pas demandée» par le groupe «dont la santé financière est bonne». Il a rappelé, à ce propos, qu'un financement a été octroyé par l'État à AT de l'ordre de 115 milliards de DA à un taux bonifié «extrêmement

intéressant et avantageux». Enchaînant sur les créances détenues par AT auprès de ses clients, le P-DG Mehmel a indiqué qu'elles sont réparties sur trois segments, à savoir le grand public, les clients institutionnels et le secteur économique.

Les créances du grand public sont actuellement «assainies», alors que celles des institutions et du secteur économiques sont «en cours de traitement». Le groupe a également engagé des actions pour recouvrer des créances auprès de fournisseurs d'accès à Internet et des opérateurs spécialisés dans la terminaison d'appel. Mehmel a indiqué, à propos du litige opposant AT à l'opérateur privé des services Internet EEPAD, que l'affaire est toujours en justice. «AT et EEPAD ne sont pas parvenus à un arrangement à l'amiable, la dette globale étant évaluée à 4,5 milliards DA, alors que la justice a tranché pour 2,4 milliards DA», a-t-il expliqué.

Rafik Bakhtini et APS

Support	LE COURRIER	Date	12 Juin 2013
Titre	<b>Huawei va commercialiser de téléphones mobiles en Algérie</b>		

*Huawei, un des leaders mondiaux en matière d'équipement de télécommunication vient d'investir le marché algérien de téléphonie mobile.*



**D**ésormais, Huawei Algérie fera partie du paysage des téléphones mobiles. Toute la famille de Huawei Algérie s'est réunie mardi soir à l'hôtel Hilton d'Alger pour en faire l'annonce. Lors d'une conférence de presse animée, hier, les responsables de Huawei Algérie se sont prêtés au jeu de questions-réponses pour expliquer à la presse leur objectif dans la commercialisation des téléphones mobiles en Algérie. Pour la directrice des relations publiques de Huawei Algérie, Belhadjoudja Hanane, la décision de son entreprise d'investir le marché algérien de la téléphonie mobile est motivée par le souci de vulgariser le Smartphone en Algérie. Il n'est pas question que Huawei Algérie soit absent dans ce segment, lui qui opère déjà dans trois branches principales en matière de télécommunications. Les résultats réalisés en Algérie ne font que motiver l'équipe de Huawei Algérie à aller de l'avant, en élaborant de nouveaux plans d'investissements.

Depuis son entrée sur le marché algérien, il ne cesse d'élargir sa collaboration avec les opérateurs téléphoniques aussi bien sur le network que sur les terminaux tels que modems, clés d'accès Internet, tablettes, téléphones...etc., lit-on dans le document de presse. Aujourd'hui, Huawei Algérie a choisi le slogan «Make It Possible» pour mieux expliquer son objectif de rendre le Smartphone accessible au consommateur algérien. Pour ce faire, l'équipe de Huawei Algérie ne lésine pas sur les moyens à mettre en place pour mieux exécuter leur stratégie. Entrer dans un marché de téléphonie mobile qui connaît une rude concurrence notamment dans le segment des Smartphones, n'est pas une mince affaire. Huawei Algérie accepte le challenge et compte relever ce défi en imposant ses produits (Smartphones) devant ceux des géants sud-coréens Samsung et LG qui dominent le marché algérien de téléphones mobiles. Consciente de la difficulté de la tâche, l'équipe de Huawei Algérie sait très bien que le faux pas pourrait lui être fatal. Pour mieux s'introduire sur le marché algérien de téléphones mobiles et éviter tout mauvais démarrage, Huawei Algérie compte présenter toute sa gamme de Smartphones.

À commencer par sa série D «Diamond» qui est à la pointe de la technologie, en étant à jour sur les nouvelles innovations. La série P «Platinum» se concentre, quant à elle, sur le design avec des téléphones très fins, légers et fashion. La série G «Gold» propose des téléphones mobiles avec un rapport efficient qualité-prix. Quant à la série Y «Young», elle tend à offrir des téléphones à des prix imbattables accessibles aux jeunes en prenant en compte leurs besoins et utilisations. Le lancement mardi des Smartphones Huawei a été ponctué par une

soirée musicale durant laquelle la presse et les invités de Huawei Algérie ont été charmés par le programme qui leur a été concocté pour la circonstance.

Une tombola a été organisée durant cette soirée et les gagnants se sont vus offrir des Smartphones et tablettes haut de gamme. Pour réussir leur entrée sur le marché algérien de téléphones mobiles, l'équipe de Huawei Algérie compte sur le concours de son nouveau partenaire XoDis, chargé de la distribution de la série Ascend come le Smartphone Ascend D1, Ascend P1, Ascend G300, Ascend Y201, Ascend y101 ainsi que d'autres séries de feature phones. XoDis compte ouvrir très prochainement des magasins à Sétif et Oran pour assurer le service après-vente.

En termes chiffrés, Huawei a réalisé un chiffre d'affaires global de 7,5 milliards de dollars en 2012, soit une hausse de 10% par rapport à 2011. En termes de vente, Huawei a écoulé 127 millions d'unités (vente globale) dont 52 millions de téléphones mobiles, 50 millions d'unités MBB et 25 millions de Home Device.

Hacène Nait Amara



Support	LE QUOTIDIEN D'ORAN	Date	12 Juin 2013
Titre	<b>Algérie Télécom : Des promesses pour Internet</b>		

**E**n 2014, il y aura une amélioration sensible dans les services offerts par Algérie Télécom AT notamment la connexion Internet du fait des extensions de réseau déjà entamées». C'est ce qu'a annoncé, hier, le président-directeur général du groupe Algérie Télécom (AT), Azouaou Mehmel, dans un entretien à l'APS. Selon le même responsable, l'année 2013 est consacrée à l'assainissement et au renforcement du réseau ainsi qu'à l'acquisition d'équipements adéquats. Pour atteindre l'objectif assigné, M. Mehmel a indiqué que son groupe est en train d'investir «massivement» dans la modernisation de ses équipements, notamment après le «soutien inestimable» des pouvoirs publics à AT concrétisé en un financement de 115 milliards DA à taux bonifié. Il s'agit, selon le PDG d'AT, d'un plan de rattrapage «énorme» sur l'infrastructure mais aussi sur l'organisation de la ressource humaine en termes de formation et de sensibilisation dans le but d'une prise en charge de l'abonné «en tant que client et non plus en tant qu'usager».

Pour les prestations de service, le PDG d'AT signale que le groupe prévoit d'engager davantage de sous-traitants ainsi que des fournisseurs d'équipements, précisant que des appels d'offres ont déjà été lancés et des contrats ont été finalisés. Abordant les raisons à l'origine de la baisse du débit, M. Mehmel dira qu'AT a hérité d'un réseau téléphonique qui «n'a pas évolué de manière à offrir de nouveaux services». «Durant les années 1990, le réseau téléphonique n'a pas suivi l'évolution technologique», a-t-il regretté, relevant qu'AT a connu par la suite «une grande instabilité». Le même responsable a affirmé «qu'aujourd'hui AT se retrouve en train d'offrir le haut débit sur une infrastructure conçue initialement pour la téléphonie, ce qui se répercute sur la qualité de service». En dépit de toutes ces contraintes, soutient M. Mehmel, l'ADSL est fournie dans tout le territoire national y compris dans les localités les plus éloignées, ajoutant qu'AT introduira des «offres segmentées» en matière d'accès à l'Internet afin de fournir un service en fonction du type d'utilisation et du volume de connexion. «Ce procédé permettra d'adopter une politique plus équilibrée en termes d'usage et plus juste envers les clients», a-t-il dit, assurant toutefois le maintien de l'offre illimitée. Dans un souci d'équité, le PDG d'AT a estimé «anormal» d'imposer le même tarif à un abonné n'utilisant sa connexion que pour consulter sa messagerie électronique qu'à celui qui est connecté à longueur de journée. Sur le plan tarifaire, M. Mehmel a annoncé qu'AT va encourager ses clients à migrer vers des débits supérieurs tout en adaptant les offres à chaque client et chaque usage.

A une question inhérente à l'ouverture du capital du groupe, le PDG d'AT a affirmé que le sujet «n'est pas d'actualité et reste du ressort du propriétaire à savoir l'Etat à qui revient la décision de l'ouverture ou non du capital ». Enchaînant sur les créances détenues par AT auprès de ses clients, M. Mehmel a indiqué qu'elles sont réparties sur trois segments, à savoir le grand public, les clients institutionnels et le secteur économique. Les créances du grand public sont actuellement «assainies», alors que celles des institutions et du secteur économiques sont «en cours de traitement».

Concernant le litige opposant AT à l'opérateur privé des services Internet EEPAD, M Mehmel a indiqué que l'affaire est toujours en justice. «AT et EEPAD ne sont pas parvenus à un arrangement à l'amiable, la dette globale étant évaluée à 4,5 milliards DA, alors que la justice a tranché pour 2,4 milliards DA», a-t-il expliqué. Pour conclure, le PDG d'AT a affirmé que le groupe Algérie Télécom lancera d'ici à la fin 2013 la téléphonie de quatrième

génération (4G) sans fil en mode fixe. «Nous avons lancé un appel d'offres pour le déploiement d'un réseau 4G de type LTE en mode fixe», a indiqué M. Mehmel. Il s'agit d'une connexion haut débit sans fil qui sera destinée, dans un premier temps, aux professionnels du fait de son coût «assez élevé». Elle ne sera élargie au grand public qu'une fois l'investissement amorti, a-t-il ajouté. Sur un autre plan, le même responsable a estimé que la prochaine introduction de la téléphonie mobile de troisième génération (3G) en Algérie «ne va pas porter préjudice à AT», soulignant que cette nouvelle technologie «ne détrônera pas ou concurrencera l'ADSL filaire». Pour ce faire, Algérie Télécom ira vers des débits «beaucoup plus importants que la 3G ne pourra pas égaler», a-t-il souligné.

Djamel B: Synthèse.

Support	LE QUOTIDIEN D'ORAN	Date	12 Juin 2013
Titre	<b>Les entreprises algériennes se mettent au diapason de la sécurité informatique</b>		

*Le premier forum sur la sécurité IT organisé du 4 au 6 juin à Tlemcen démontre un intérêt croissant pour le sujet, dorénavant relayé par l'Association algérienne de la sécurité des systèmes d'information (AASSI) nouvellement créée. Présentation..*

C'est un fait : l'intégration des TIC est en cours dans plusieurs secteurs. Mais cette intégration n'est pas sans danger. Mieux vaut donc s'y préparer, en commençant, par exemple, par sensibiliser les professionnels de la filière. Telle est du moins la piste retenue par les organisateurs du premier forum sur la sécurité IT (<http://www.forum-sit.dz/>) qui a réuni, du 4 au 6 juin à Tlemcen, 200 responsables IT, tels que des directeurs des systèmes d'information (DSI) et responsables de la sécurité des systèmes d'information (RSSI), de grandes entreprises et administrations algériennes autour du thème «Sécurité des systèmes d'information et des réseaux». «Nous avons convié près de trente-cinq conférenciers qui ont parlé de la sécurisation des accès et de la gestion des identités. Ils ont dressé un état des lieux de la cybercriminalité en Algérie et ont évoqué les évolutions à attendre en matière de sécurité numérique», détaille Karim Cherfaoui, directeur général de l'agence de communication Xcom, spécialisée dans les événements IT, organisatrice entre autres du Forum et du Med-it Algérie depuis 2004.

Cette première édition a vu la participation de trois partenaires institutionnels : l'Association algérienne des technologies de l'information (AITA), l'organisme international de certification CISSP (ISC)<sup>2</sup> et l'Association algérienne de la sécurité des systèmes d'information (AASSI). En recevant, au bout d'un an, l'agrément officiel du ministère de la Poste, des technologies de l'information et de la communication (MPTIC), cette dernière est devenue le 7 mai 2013, la première association de sécurité des systèmes d'information en Algérie. Elle est immédiatement entrée en action. «Nous avons invité nos membres et nos contacts institutionnels, administratifs, et dans le secteur privé pour venir au forum. Au total, une quarantaine de personnes ont répondu à notre sollicitation», explique Si Ahmed Boualem, secrétaire général adjoint de l'association.

### **Décollage**

Un baptême plutôt réussi pour l'ASSII, présidée par Mehdi Zakaria, et qui rassemble 33 membres fondateurs venant de 13 wilayas. Depuis le forum, les inscriptions affluent. «On va examiner les demandes pour vérifier que les intéressés font bien partie du domaine de la sécurité informatique», souligne Si Ahmed Boualem qui enseigne la sécurité des systèmes d'information et les fondamentaux de la sécurité réseau à l'Institut national de la Poste et des TIC (INPTIC). «Nous avons même reçu des demandes de la part d'entreprises qui souhaitent adhérer, comme l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) et de OTEK MEDIA CONSULTING, un cabinet conseil spécialisé dans le domaine des nouveaux programmes et services de contenus la boîte de conseil spécialisée en nouvelles technologies».

Outre une reconnaissance publique, le forum a permis à l'association d'obtenir la reconnaissance institutionnelle. «Nous avons reçu le soutien du MPTIC, par la voix de son représentant Hatem Hocini, qui nous a encouragé en affirmant que dorénavant l'Algérie

dispose d'un interlocuteur en matière de sécurité des systèmes d'information», ajoute le secrétaire général adjoint de l'association. Une présence bienvenue dans un contexte international et national marqués par une pénétration croissante des TIC et de l'émergence des risques liés. «La création de l'ASSII va permettre d'assurer une représentation de l'Algérie dans les conférences internationales sur la sécurité IT, ainsi que de disposer d'une expertise au niveau national grâce aux nombreux professeurs membres de l'association», poursuit le jeune consultant-enseignant à l'INPTIC.

## **Envol**

Réacteurs allumés, l'ASSII se prépare à voler. Deux routes ont été déterminées par les membres fondateurs. La première est celle de la sensibilisation en direction des citoyens et de la société en général. Une présentation sur le contrôle parental introduisant les outils gratuits disponibles, ainsi que les automatismes à acquérir est en cours d'élaboration, souligne Si Ahmed Boualem. «Une fois terminée, cette présentation sera relayée à tous les membres afin d'organiser des ateliers de sensibilisation sur l'ensemble du territoire national». La seconde route se dirigera vers les professionnels. «Nous travaillons à l'élaboration d'un annuaire des professionnels dans tous les domaines de la sécurité IT, ainsi que des textes législatifs et réglementaires consacrés au secteur», ajoute notre interlocuteur. «Nous allons aussi mettre en place des ateliers de formation, des workshop et des conférences en fonction des besoins exprimés».

Autre voie à explorer : une étude sur la sécurité des systèmes d'information en Algérie. Pour cela, l'association va élaborer un questionnaire qui sera bientôt envoyé aux adhérents et aux entreprises. «Cette étude va nous permettre de dresser un état des lieux de la situation en Algérie, de constater les failles et ainsi que de déterminer les menaces qui guettent le pays», explique Si Ahmed Boualem. Plusieurs thématiques de travail ont été retenues par l'association. Il s'agit des normes, des meilleures pratiques en terme de sécurité, loi et législation, de contrôle parental, et de réflexion à des partenaires éventuels avec d'autres associations. Enfin, si l'ASSII poursuit son envol avec succès, l'appareil pourrait être amené à se diriger vers les voisins maghrébins et africains. Une prise de contact a été établie avec l'Association tunisienne de la sécurité des systèmes d'information (ATSSI) lors du forum. Et l'ASSII est d'ores et déjà invitée au forum africain de la sécurité informatique prévu en octobre prochain.

Nejma Rondeleux

Support	LIBERTE	Date	12 Juin 2013
Titre	<b>Mobilis Signature de conventions avec le mouvement associatif à Illizi</b>		

«**J**il Internet, dima connecté”, c’est le slogan de la nouvelle campagne lancée par Nedjma pour promouvoir l’utilisation d’Internet en mobilité avec la clé N’ternet, sur les tablettes Nedjma 3G+ et les Smartphones, à seulement 100 DA pour une journée de connexion.

Jil Internet est une invitation à vivre au quotidien l’expérience d’Internet mobile incarnée dans un spot télévisé inédit montrant des jeunes Algériens heureux de profiter des avantages d’Internet en toute liberté et dansant sur le rythme entraînant du dernier tube C’est la vie de Khaled qui exprime la gaieté et la bonne humeur.

Avec sa couverture réseau renforcée et performante, vous pouvez vous connecter où que vous soyez en Algérie. Profitez de cette opportunité unique pour surfer sur le Net en toute liberté sur vos Smartphones, tablettes Nedjma ou clé N’ternet. Pour ceux qui veulent rejoindre la communauté Jil Internet, c’est l’occasion d’acquérir ces outils technologiques innovants disponibles dans tous les espaces Nedjma.

Il s’agit, en effet, de la clé N’ternet de Nedjma qui vous permet d’accéder à Internet en mobilité à travers tout le territoire national, de la tablette Nedjma 3G+ qui vous offre une expérience d’Internet unique avec plus de confort et de liberté et un large éventail de téléphones et de Smartphones dont le dernier Samsung Galaxy S4 offrant les applications les plus récentes. “Jil internet, dima connecté” de Nedjma traduit l’ambition de l’opérateur d’être à l’écoute des exigences de ses clients en mettant à leur disposition les dernières technologies pour rester toujours connectés avec leur famille et amis.

Rédaction Nationale

Support	LIBERTE	Date	13 Juin 2013
Titre	<b>Déjà connu en Algérie sur la partie Networking Huawei intègre le marché des Smartphones</b>		

*Le premier forum sur la sécurité IT organisé du 4 au 6 juin à Tlemcen démontre un intérêt croissant pour le sujet, dorénavant relayé par l'Association algérienne de la sécurité des systèmes d'information (AASSI) nouvellement créée. Présentation..*

**P**as moins de 52 millions de téléphones de la marque chinoise ont été vendus en 2012 avec 32 millions de Smartphones. Cela fait plus d'une année que le géant chinois a jeté son dévolu sur la production des Smartphones et le résultat commence déjà à se faire sentir. Les chiffres dévoilés, mardi dernier lors de la rencontre-presse tenue à l'hôtel Hilton, sont bien là pour refléter une entrée en matière révélatrice de la capacité des Chinois à se frayer une place dans un marché ultra concurrentiel, à savoir celui des Smartphones. Un CA global de 7,5 milliards de dollars en 2012, soit une hausse de 10% par rapport à 2011.

Pas moins de 127 millions d'unités vendues avec 50 millions d'unités MBB, 25 millions Home Device et 52 millions hand set dont 32 millions de Smartphones. Le business des terminaux Huawei a couvert plus de 150 marchés et touché plus de 500 partenaires opérateurs téléphoniques dans le monde. Voilà une mise en bouche qui a de quoi ouvrir l'appétit du chinois déjà leader mondial sur le réseau fixe à large bande. Un volet bien connu par les institutions algériennes spécialisées dans le domaine à l'image d'Algérie Télécom et de sa filiale Mobilis mais pas seulement. Huawei est aussi un équipementier parmi les plus demandés pour ce qui concerne la 3G, et ce, par tous les opérateurs de téléphonie mobile qui activent dans le pays. Présent depuis 1999 en Algérie, la mission de Huawei est loin d'être finie malgré les déboires judiciaires vécus récemment qui ont failli impacter sa collaboration avec Alger.

“Nous avons développé et nous continuons à faire des relations de travail solides avec Mobilis pour ne citer que cet opérateur”, a assuré le directeur général de Huawei Algérie avant de céder la parole à ses proches collaborateurs pour dévoiler la nouvelle gamme de Smartphones qui vont être distribués par XoDis et de revenir sur la stratégie globale. Il a été question, également, des objectifs à venir notamment ceux formulés par Consumer Business qui figure parmi les branches d'activité de Huawei qui développe ce segment mobile à travers Huawei Device. Aussi, l'on retrouve le MBB (Mobile Broadband) mobile à large bande, le Home Device qui concerne les terminaux à usage domestique et le Handset où Huawei affirme occuper la 3e position mondiale. Une percée traduite par la participation aux plus grands rendez-vous mondiaux dans le domaine des télécoms en général et ceux de la téléphonie mobile en particulier à l'image du Mobile World Congress qui se tient chaque mois de février à Barcelone.

C'est à cette occasion que Huawei a révélé son leitmotiv “Make it possible” comme pour dire qu'il n'est pas impossible pour le géant chinois d'être en pole position dans les quatre années à venir. Huawei propose, en ce sens, la série D Diamond présentée comme étant la pointe de la technologie en étant à jour sur les nouvelles innovations, la série P Platinum qui se concentre sur le design, la série G Gold qui propose des mobiles avec un rapport efficient qualité-prix et la série Y Young qui tend à offrir des téléphones imbattables accessibles aux jeunes en prenant en compte leurs besoins et utilisations.

Nabila SAIDOUN

# FINANCEMENT

Support	HORIZONS	Date	10 Juin 2013
Titre	<b>Crédit à l'économie</b> <b>Une progression de 6,27% au 1er trimestre</b>		

Le financement bancaire de l'économie a connu une progression de 6,27 % au premier trimestre 2013 à 4.568 milliards (mds) de DA, dopé par les mesures de facilitation bancaires prises par le gouvernement en janvier dernier, indique le rapport de la Banque d'Algérie, présenté hier, par son gouverneur, Mohamed Laksaci. A fin mars 2013, les crédits bancaires aux entreprises privées ont atteint 2.044,5 milliards (mds) de DA contre 1.947,05 mds de DA durant la même période de l'année 2012, alors que les crédits bancaires accordés aux entreprises publiques se sont établis à 2.205,2 mds de DA. A ce titre, M. Laksaci a annoncé de nouvelles dispositions bancaires pour le financement de logements promotionnels qui vont se traduire, selon lui, par une hausse des crédits hypothécaires.

« Le dynamisme des crédits bancaires à l'économie traduit l'amélioration de la structure et des conditions de financement, suite à l'important soutien financier apporté par l'Etat aux PME », commente le gouverneur. Toujours dans le financement de l'économie, M. Laksaci précise que le fort rythme de progression des crédits à l'économie a été le principal élément déterminant de l'expansion monétaire au premier trimestre 2013, même si cette dernière a connu une décélération par rapport à la même période de 2012. La liquidité bancaire est restée stable au premier trimestre 2013, atteignant 2.865,9 mds de DA contre 2.876,2 mds de DA à fin décembre 2012, dont 1.350 mds de DA ont été absorbés par l'instrument reprise de liquidité.

## **Inflation : tendance à la décélération**

Après 19 mois de tendance haussière ininterrompue, de juillet 2011 à janvier 2013, l'inflation en moyenne annuelle s'est décélérée pour le deuxième mois consécutif en mars. En effet, le taux d'inflation en moyenne annuelle s'est établi à 8,07 % à mars 2013 contre 8,56 % en février et 8,91 % en janvier. La BA table à ce propos sur une moyenne d'inflation annuelle pour 2013 oscillant entre 4,86 % et 5,6 %. Ces prévisions ont été établies sur la base des données d'avril. « En 2013, et compte tenu de la réduction des dépenses courantes de l'Etat, notamment celles de personnel, il est probable que la demande de consommation courante n'augmente pas substantiellement », prévoit-on auprès de la BA. Les facteurs ayant provoqué le choc de 2012, où l'inflation a frôlé les 10 % n'étant plus opérants en 2013, car les imperfections du marché de la distribution qui poussent les prix à la hausse n'auront probablement pas le même effet amplificateur qu'en 2012, à cause de l'absence de choc de la demande.



### **Le dinar déprécié face au dollar, stable face à l'euro**

Le rapport de la banque d'Algérie pour le premier trimestre 2013, fait ressortir une dépréciation de 4,02 % de la monnaie nationale face au dollar (75,1534 DA pour un dollar), comparée à la même période de 2012. Mais comparé au quatrième trimestre 2012, le dinar s'est apprécié de 1 % face à la monnaie américaine, soit un cours de 78,1783 DA pour un dollar. En revanche le cours moyen trimestriel du dinar contre la monnaie européenne est de 103,2113 DA pour un euro au premier trimestre 2013, stable par rapport au premier trimestre de 2012 (103,1363 DA pour un euro), et en légère dépréciation par rapport au quatrième trimestre 2012 (102,4011 DA pour un euro).

Support	HORIZONS	Date	11 Juin 2013
Titre	<b>Rapport de la Banque d'Algérie Des économistes alertent sur la désorganisation du commerce extérieur</b>		

*Malek Serrai, expert économique international, a appelé le gouvernement à prendre des mesures urgentes pour organiser le commerce extérieur, qui constitue une faille majeure de notre économie.*



« **C**es mesures doivent corriger vite la balance commerciale de façon à arrêter et de manière claire et définitive l'importation des produits fantaisistes. Il faut absolument la revoir à la baisse afin de sauver la situation financière du pays », a-t-il indiqué, hier, en réaction aux données du rapport annuel de la Banque d'Algérie, rendu public lundi par le Gouverneur de la BA, Mohamed Laksaci. Mustapha Mekidèche, vice-président du Conseil national économique et social (Cnes), abonde dans le même sens et recommande « plus de rigueur dans la politique des dépenses ». « Je ne vais pas dire d'aller vers une politique d'austérité », a-t-il dit.

« Le gouvernement doit agir selon une logique de rationalisation des dépenses, éviter les gaspillages dans l'utilisation des ressources énergétiques, freiner les dépenses inutiles, et la contrebande des produits subventionnés, et surtout maîtriser et faire attention aux importations car on ne peut plus continuer de ramener tous les produits de l'étranger y compris ceux fabriqués localement », a-t-il dit. Pour M. Serrai, l'Algérie est « indirectement touchée » par la crise économique mondiale et elle « se trouve face à un double choc qu'il faut absolument maîtriser ». « L'Algérie est indirectement touchée par la crise financière puisqu'elle va subir l'impact du ralentissement de la production industrielle en Europe, donc la baisse sensible de la consommation pétrolière et la réduction des ressources financières engendrées par l'exportation des produits énergétiques », a-t-il expliqué.

M. Serrai reste, quand même, rassurant quant à la solidité de la relation qui lie l'Algérie à ses partenaires énergétiques. « Concernant la baisse des commandes en pétrole et en gaz, je ne crains pas beaucoup de risques car l'Algérie a entretenu de bonnes relations avec sa clientèle étrangère. Les compagnies étrangères savent qu'elles ne peuvent pas se passer de l'Algérie, qui a fourni beaucoup d'efforts pour le développement de ses investissements afin de leur garantir une meilleure prestation », a-t-il indiqué. Pour M. Mekidèche, le rapport de la BA est « une analyse très sérieuse qui traduit la réalité de l'économie nationale ». Pour lui, « la mise en garde faite par le gouverneur de la BA est très objective car il est temps de s'inquiéter pour l'évolution des prix des hydrocarbures et la diminution des quantités exportées », a-t-il indiqué.

« Cette situation peut conduire l'Algérie à puiser dans le fonds de régulation des recettes et dans les réserves de change pour pouvoir équilibrer la balance des paiements », a-t-il

souligné. Au sujet de la baisse substantielle de la balance des paiements, engendrée par le recul des revenus pétroliers, M. Serrai affirme que ce n'est pas une situation si dramatique que ça. Selon lui, cette conjoncture doit être saisie pour « constituer un nouvel investissement sérieux pour combler le déficit ».

Outre l'intervention sur le commerce extérieur avec l'instauration d'une meilleure organisation qui passe fatalement par la réduction des exportations, l'expert en économie propose « la révision de la démarche du marketing engagée dans la commercialisation de gaz et de pétrole dans le monde ». Il est question, explique-t-il, de « revoir les contrats de coopération avec les compagnies étrangères et de se déployer vers les marchés des pays émergents comme l'Inde, la Corée du Sud, l'Indonésie et les pays d'Amérique Latine qui peuvent être les clients potentiels de l'Algérie », a-t-il indiqué.

### **Comment stabiliser l'inflation**

Malek Serrai recommande, en outre, l'accélération de la mise en application du programme de la relance industrielle engagé par le gouvernement. « La solution est d'abord algérienne. Il est grand temps de faire démarrer le tissu industriel national et de développer le secteur de la PME-PMI, véritable vecteur de création de richesse et d'emploi », a-t-il précisé. Côté inflation, M. Serrai a signalé que son taux peut se stabiliser autour de 10% mais il ne pourra jamais être en dessous « tant qu'il y a trop d'argent en circulation hors circuit bancaire ». Pour M. Mekidèche, la baisse de l'inflation annoncée par M. Laksaci « constitue une bonne nouvelle surtout pour les revenus bas ». « Mais cela n'est pas encore suffisant », fait-il remarquer, car, pour lui, « la grande question qui se pose est de savoir si on peut revenir au même niveau d'exportation des hydrocarbures d'avant ? ».

Nouria Bourihane

Support	LE QUOTIDIEN D'ORAN	Date	11 Juin 2013
Titre	<b>Le financement des micro-entreprises par les banques publiques en attente d'évaluation</b>		

*Les statistiques sur la création de micro-entreprises sont en pleine explosion. Et les interrogations montent sur le coût réel de ces dispositifs pour les banques publiques qui assurent 70% du financement mis en place.*

**L**e cap des 100 000 micro-entreprises créées dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi de jeunes a été franchi en 2012, a-t-on appris au cours des dernières semaines. Le chiffre exact est de 100 800 micro-entreprises dont 65 000 micro-entreprises créées par l'Ansej et 34 800 par la Cnac. Ces chiffres récents confirment que les dispositifs destinés à développer l'emploi des jeunes sont en pleine explosion. A l'origine de l'accélération des activités des 2 agences depuis 2 ans, leurs directeurs généraux mentionnent les décisions prises le 22 février 2011, qui ramènent l'apport personnel au niveau symbolique de 1 ou 2% du montant de l'investissement fixé désormais, au maximum, au seuil symbolique de 10 millions de dinars. Autres facteurs ayant contribué à l'engouement pour cette formule : la participation active des banques publiques ainsi que les facilitations dans l'accès aux locaux. S'ils exercent une influence croissante sur la société algérienne, l'impact économique réel de ces dispositifs, qui ont maintenant plus de 15 ans d'existence dans le cas de l'ANSEJ, reste cependant plus sujet à controverse et continuent de soulever des interrogations

### **LA MICRO-ENTREPRISE, COMBIEN ÇA COÛTE ?**

Il n'existe pour l'instant aucune évaluation du coût financier global des différents dispositifs mis en place par les pouvoirs publics. Aucune institution gouvernementale n'a jugé utile de la faire jusqu'à présent. Un spécialiste du traitement de ces dossiers au sein d'une banque publique se livre à une tentative de chiffrage. «En retenant l'hypothèse d'un crédit moyen de 4 millions de dinars, les financements ANSEJ et CNAC qui ont concerné au total un peu plus de 100 000 dossiers en 2012 pourraient s'élever à près de 400 milliards de dinars soit plus de 5 milliards de dollars». Des financements dans lesquels les banques publiques sont en première ligne. On sait que dans les 2 dispositifs uniformisés, 70% du crédit est à la charge des banques. A cela s'ajoutent, un prêt non rémunéré représentant 28 ou 29% du crédit consenti par les agences concernées, l'apport personnel étant ramené au niveau symbolique de 1 à 2% du crédit. Ce sont donc essentiellement les banques publiques, fortement incitées par leur actionnaire unique, qui payent. Le directeur de la Cnac souligne la progression du taux des accords bancaires. «Jusqu'en 2008, le taux d'accords bancaires ne dépassait pas 30%, mais depuis 2008, ce taux a nettement évolué pour atteindre aujourd'hui près de 96%».

### **CREDITS EN HAUSSE**

Ces évaluations globales semblent confirmées par les informations communiquées voici quelques mois par la BDL, seule banque à avoir pour l'heure publié le bilan de son activité dans ce domaine au titre de l'année 2011. Selon le directeur du crédit aux particuliers, M. Neddar Noureddine, la BDL a octroyé près de 44 milliards de DA de crédits aux micro-entreprises en 2011 contre seulement 14,4 milliards de DA en 2010, soit une hausse de 205%. Il a attribué cette augmentation sensible du montant des crédits octroyés à la hausse du plafond des crédits et au relèvement de l'âge d'éligibilité des porteurs de projets.

La forte progression des crédits accordés aux micro-entreprises s'expliquerait également par la réduction, depuis juillet 2008, des taux d'intérêt sur les crédits octroyés dans le cadre de ces dispositifs et par l'augmentation de la durée de remboursement du crédit qui a été portée à 8 ans.

### **UN PROBLEME SPECIFIQUE D'IMPAYES ?**

La terminologie adoptée par les banques algériennes à propos des «dispositifs mis en place par les pouvoirs publics» ou des «dispositifs du gouvernement» est certainement révélatrice du peu d'enthousiasme que ces dispositifs d'exception inspirent encore aux responsables des établissements bancaires algériens. Leur montée en puissance récente et l'importance qu'ils sont susceptible de prendre au fil du temps dans le portefeuille des banques est - elle de nature à soulever notamment un problème spécifique d'impayés ? Les informations fournies par les banques sont pour l'instant muettes sur ce chapitre.

Les «déperditions» de crédits souvent évoqués par la presse nationale sont d'autre part minimisées par le DG de l'Ansej M. Mourad Zemali. Il assurait encore récemment que les micro-entreprises étaient de «bons clients» pour les banques. Même son de cloche du côté de la CNAC où le Directeur des prestations, M. Ali Zanounqui a affirmé que le nombre de micro-entreprises qui n'arrivent pas à rembourser leurs crédits bancaires reste faible. «1100 micro-entreprises sur les 74 000 créées par la Cnac, depuis le lancement du dispositif en 2005, ont présenté des difficultés à rembourser leurs crédits.

Cela représente un pourcentage qui ne dépasse pas les 2%». Récemment, un responsable de l'Ansej mentionnait le chiffre de 4000 dossiers de bénéficiaires défaillants déjà présentés à la caisse de garantie. 6000 dossiers supplémentaires seraient en cours de traitement et devraient s'ajouter à ce total. Des chiffres qui renseignent sur l'ampleur d'un problème à propos duquel les pouvoirs publics préfèrent pour l'instant observer une certaine discrétion.

Yazid Taleb

## COOPERATION / INTERNATIONAL

Support	EL WATAN	Date	09 Juin 2013
Titre	<b>Industrie électrique</b> <b>Huit projets de partenariat en cours</b>		

*La Société de gestion des participations de l'Etat (SGP) Cabeleq (câbleries et équipements électriques) a annoncé, hier à Alger, le lancement de huit projets industriels en partenariat avec des entreprises privées nationales et étrangères.*

Lors de la présentation du plan de développement pour les années 2013-2015, en présence de Cherif Rahmani, ministre de l'Industrie, de la Petite et Moyenne Entreprise et de la Promotion de l'investissement, la présidente du directoire de cette SGP, Mme Aziza Boukaoula, a indiqué qu'il est prévu la réalisation de 11 nouvelles usines qui seront consacrées à l'activité câblerie, la production de transformateurs électriques, la fabrication de batteries, la production de moteurs électriques et au montage de groupes électrogènes. La SGP, qui compte 8 entreprises publiques et 2 filiales, a déjà conclu 5 projets de partenariat et compte en lancer d'autres pour renforcer son positionnement par le développement de la sous-traitance avec des PME locales, tout en modernisant le potentiel industriel existant.

Selon Cherif Rahmani, le plan de développement de cette filière s'appuie sur «une démarche de modernisation, un nouveau programme d'investissement et de formation et la réalisation de partenariats ciblés avec des leaders mondiaux». La SGP Cabeleq ambitionne, par ailleurs, de porter de 30 à plus de 60% d'ici à 2015 la part de marché de sa filiale Enpec (Entreprise nationale des produits de l'électrochimie), spécialisée notamment dans la fabrication de batteries de véhicules utilitaires et industriels.

Cette entreprise envisage aussi de se lancer dans la fabrication de batteries étanches (sans entretien).

Le programme d'investissement de la SGP Cabeleq porte également sur le montage de groupes électrogènes au niveau de sa filiale Reelec, spécialisée dans l'installation et la maintenance d'équipements électriques.

Dans la filière de l'industrie numérique, la SGP veut consolider les métiers de base de supports de l'électronique et des technologies de l'information et de la communication par le développement des activités en rapport avec les équipements pour les TIC, la monétique et la vidéosurveillance. Cabeleq, dont les principaux clients sont Sonatrach, Sonelgaz et Algérie Télécom, ambitionne de porter son chiffre d'affaires de plus de 8 milliards de dinars à 19 en 2016.

Au plan de l'emploi, la SGP compte créer 1700 nouveaux postes d'emploi à fin 2015 et envisage de former 2100 cadres et agents jeunes.

L. M.

Support	L'EXPRESSION	Date	11 Juin 2013
Titre	<b>9 ENTREPRISES TURQUES DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION EN PROSPECTION</b> <b>200 opérateurs algériens au rendez-vous</b>		

*Les offres turques se limitent à la représentation, la distribution et le dépôt.*

« **U**ne fausse alerte», c'est en ces termes qu'un opérateur économique algérien a qualifié la rencontre «business to business» (B2B) organisée hier à Alger par la Chambre de commerce et d'industrie d'Antalya, grande ville touristique du sud de la Turquie.

Expliquant son appréciation, plutôt négative, cet opérateur a regretté qu'il ne soit pas possible, en ces premières rencontres prospectives de nouer un partenariat vrai qui permette le transfert direct de technologies et de savoir-faire. En effet, dans une brochure distribuée aux opérateurs algériens, les neuf entreprises turques présentes à cette rencontre, dont de grandes entreprises de construction (BTP) et de matériaux de construction, sont toutes à la recherche de représentants, de distributeurs et de dépositaires.

Pour cet opérateur avisé, il est impératif de préparer «l'après-pétrole pour nos enfants en les formant dans des métiers d'avenir qui touchent surtout à la technologie» a encore souligné cet opérateur déçu quelque part par cette rencontre.

Constatant qu'aucune des neuf entreprises turques de construction et de matériaux de construction, n'a en effet proposé un quelconque projet de coopération, notre interlocuteur s'est cependant félicité que de nombreux opérateurs évoluant dans le même domaine aient profité de cette rencontre pour mieux se connaître et éventuellement coopérer.

Certes, a tempéré un autre opérateur algérien, cette rencontre pourrait aboutir plus tard à une coopération «gagnant-gagnant», comme souhaité récemment par le Premier ministre Sellal au Forum économique tenu lors de la visite du Premier ministre turc Erdogan en Algérie. Ce second opérateur a qualifié cette rencontre de positive dans la mesure où, elle permettra aux entrepreneurs en herbe de se hisser à un stade international qui se distingue du regrettable statut «import-import» Exprimant ses appréciations sur cette rencontre, un responsable de l'ambassade turque à Alger, a estimé que «la relance viendra plus tard...»

Confiant, il n'a pas tari d'éloges sur le «sérieux des Algériens en affaires» et indiqué que beaucoup d'Algériens se rendent en formation en Turquie pour parfaire les technologies de gestion des multiples appareils acquis auprès d'elle. Confirmant le montant de 5 milliards de dollars des échanges économiques entre les deux pays, il a précisé que 3 milliards représentent celui des exportations de l'Algérie vers la Turquie et les deux autres, les importations algériennes.

Ces dernières sont composées essentiellement de matériaux de construction et la sous-traitance automobile en voie de développement. Quelque 200 opérateurs économiques algériens ont été invités à cette rencontre. Vers la mi-matinée, plus de 70 opérateurs algériens étaient déjà inscrits à cette rencontre devant durer jusqu'à 16 h.00.

Il faut dire que la salle où se déroulaient les rendez-vous «B2B» avait du mal à contenir ce grand afflux d'hommes d'affaires algériens venus s'informer auprès des neuf entreprises turques sur les opportunités d'affaires offertes.

Abdelkrim AMARNI



Support	LIBERTE	Date	12 Juin 2013
Titre	<b>Après la signature d'un accord de partenariat par HEC-Montréal et MDI-Alger</b> <b>Benabdeslem : "Pour des programmes adaptés à notre marché des compétences"</b>		

**D**ans un communiqué diffusé sur son site , HEC-Montréal annonce la signature d'un accord-cadre de partenariat avec MDI-Alger.

Cet accord signé à Montréal le 4 juin dernier par les deux directeurs, Michel Party pour HEC-Montréal et Brahim Benabdeslem pour MDI-Alger, prévoit une collaboration dans les domaines de l'enseignement et de la recherche en management. L'expertise de HEC-Montréal sera certainement d'un grand apport à MDI-Alger, particulièrement dans le transfert du savoir-faire pédagogique. C'est ce que nous dit M. Benabdeslem dans cet entretien qu'il nous a accordé, au lendemain de la signature de l'accord.

**Liberté : Vous venez de signer un accord-cadre de partenariat avec HEC-Montréal, pourriez-vous nous en dire un mot ?**

Brahim Benabdeslem : Oui, nous avons conclu après plus d'une année de discussion un accord-cadre de partenariat. Cet accord qui a été signé le 4 juin en marge de ma visite à HEC-Montréal prévoit la mise en œuvre d'une véritable collaboration tant sur le plan pédagogique que sur le plan de la recherche. Pour MDI, ce partenariat s'inscrit dans la perspective d'accompagner le développement des compétences managériales des entreprises en Algérie.

**Vous avez déjà signé plus d'une dizaine d'accords avec des universités et grandes écoles, alors pourquoi un autre accord ?**

HEC -Montréal est l'une des plus grandes écoles de management au monde. Elle figure régulièrement dans le TOP 10 des classements mondiaux.

École centenaire (fondée en 1907 et première école en Amérique du Nord accréditée : Equis, Amba & AACSB), HEC – Montréal affiche les normes d'excellence scolaire et scientifique les plus élevées dans tous ses champs d'activité. En un mot : HEC-Montréal est aujourd'hui une référence mondiale.

Il faut également signaler que cette institution connaît bien l'Algérie pour avoir déjà réalisé plusieurs programmes au profit des cadres algériens.

**Concrètement quels seront les domaines couverts par cette collaboration ?**

Nous avons décidé de dispenser à MDI-Alger des programmes développés par HEC-Montréal compte tenu de leur parfaite adaptation aux besoins du marché des compétences en Algérie. A ce titre, nous allons proposer dès la rentrée prochaine le programme Mini-MBA et trois DESS dans les domaines du management de la logistique, de la finance et du marketing. Nous avons également lancé une réflexion autour de la possibilité de développer un programme en direction des bacheliers algériens dans le cadre de la formule 2+2.

En d'autres termes, les jeunes bacheliers algériens peuvent s'inscrire pour préparer le diplôme de BAA (Bachelor en administration des affaires) en suivant les deux premières années de leur scolarité à MDI-Alger. Nous nous sommes fixé la rentrée 2014 pour le lancement de ce programme. D'ores et déjà une équipe pédagogique mixte travaille sur les adaptations à opérer sur le programme des deux premières années et la définition du rythme pédagogique approprié.

**Y a-t-il d'autres domaines couverts par cet accord ?**

Oui, nous avons prévu d'explorer la possibilité d'échanges d'enseignants, notamment dans le cadre des colloques et ateliers de recherche. La formation pédagogique des enseignants de MDI constitue également un segment important de ce partenariat.

**Cela va certainement coûter cher pour les candidats à ces programmes ?**

Cela est, en partie, vrai. Nous avons abordé cette question avec nos interlocuteurs et j'avoue qu'on a trouvé une grande compréhension de leur part. Tout sera donc fait pour proposer des tarifs étudiés, mais, bien entendu, sans altérer la qualité des programmes.

Meziane Rabhi

## **EVENEMENTS**

Support	L'EXPRESSION	Date	09 Juin 2013
Titre	<b>ÉQUIPEMENTS POUR HANDICAPÉS</b> <b>Un salon à Alger du 4 au 7 juillet</b>		

**L**e Salon des équipements et matériels pour handicapés se tiendra à Alger du 4 au 7 juillet prochain au niveau de l'esplanade l'EGT Centre d'Al Hamma. Il est à noter, selon les organisateurs RH. International que très peu de salons professionnels y sont consacrés à cette industrie qui concerne le monde des personnes handicapées compris d'ailleurs en Algérie.

Il faut savoir qu'environ 10 pour cent de la population, soit 650 millions de personnes dans le monde, vivent avec un handicap. Elles constituent la plus large minorité au monde. D'après l'Organisation mondiale de la santé (OMS), «ce chiffre est en augmentation, suite à la croissance de la population, aux avancées médicales et au processus de vieillissement. Dans les pays où l'espérance de vie est de plus de 70 ans, chaque individu passera en moyenne huit ans ou 11,5 pour cent de sa vie à vivre avec un handicap.»

Il est vrai que lors de ces salons, les producteurs, importateurs et revendeurs n'occupent pas le grand espace par faute d'industrie mais il sera un espace de communication entre fabricants, grossistes professionnels de la santé. Une présentation de différents appareillages, notamment les articles de confort, aides techniques pour le maintien à domicile, matériel médical, équipement pour les collectivités et cabinets médicaux, aménagement de véhicules au handicap, orthopédie, kinésithérapie et opticiens...

Support	LIBERTE	Date	09 Juin 2013
Titre	<b>Industrie</b> <b>Le concours du prix de la qualité ouvert aux entreprises</b>		

**L**es entreprises et les organismes locaux sont invités par le ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement (Mipmepi) à participer au concours national pour l'obtention du prix algérien de la qualité pour l'année 2013.

Le ministère lance ce concours “afin de récompenser les entreprises et les organismes pour les efforts consentis en faveur de l'amélioration et du développement de la qualité”, est-il indiqué dans une annonce parue dans la presse.

Ce prix se décline en une récompense financière d'un montant de 2 millions de dinars ainsi qu'en un trophée honorifique et un diplôme d'honneur. Le ministère précise que “les entreprises et les organismes certifiés selon les différents systèmes de management” devront retirer le cahier des charges avant de déposer leurs dossiers de candidature dans un délai de deux mois.

Le dernier prix national de la qualité, qui récompense chaque année la meilleure entreprise algérienne en termes de normes, de compétitivité et de gestion, a été attribué en décembre 2012 à la Nouvelle société des céramiques de Ghazaouet à Tlemcen.

Rédaction Nationale